



Assemblée générale

Soixante-douzième session

38^e séance plénière

Mercredi 1^{er} novembre 2017, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Lajčák (Slovaquie)

En l'absence du Président, M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 42 de l'ordre du jour

Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique

Rapport du Secrétaire général (A/72/94)

Projet de résolution (A/72/L.2)

M. Biang (Gabon) (*parle en anglais*) : Avant de prononcer ma déclaration officielle, qu'il me soit permis de condamner avec force et conviction les attaques tragiques qui ont frappé New York hier. Je présente mes très sincères condoléances au Gouvernement des États-Unis d'Amérique et fais part de ma solidarité aux familles des victimes.

J'ai l'honneur de faire, au nom du Groupe des États d'Afrique, une déclaration sur le point de l'ordre du jour intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ».

Qu'il me soit également permis d'associer ma déclaration à celle que prononcera l'Équateur au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Le Groupe des États d'Afrique et, à vrai dire, l'Afrique en général accordent une grande importance à cette question. À la vingt-huitième session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine, qui s'est tenue en janvier 2017, les chefs d'État et de gouvernement africains ont examiné cette question. Ils ont lancé un appel clair et énergique en faveur de la levée de l'embargo économique, commercial et financier injuste imposé de longue date à Cuba.

Cela fait désormais 55 ans que l'embargo contre Cuba a été imposé de manière unilatérale par les États-Unis d'Amérique, alors que depuis plus de deux décennies, la grande majorité de la communauté internationale, exprimant sa volonté par le biais de l'Assemblée générale, appelle avec force à la levée immédiate de cet embargo économique de longue date contre Cuba. Il est particulièrement regrettable qu'après une amélioration dans les relations bilatérales entre les États-Unis et Cuba sous la précédente Administration américaine, le blocus imposé à Cuba ait été récemment renforcé. Il s'agit clairement d'un retour en arrière dans les relations bilatérales entre les deux pays, qui doit être rapidement corrigé.

Nous sommes particulièrement préoccupés par les lourdes conséquences économiques que le blocus continue d'avoir pour la population cubaine, notamment les plus pauvres et les plus vulnérables d'entre elle. En outre, il rend indiscutablement le développement durable plus difficile à atteindre. De ce fait, il sape nos efforts collectifs pour mettre universellement

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

17-35801(F)



Document adapté

Merci de recycler



en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et pour faire en sorte que personne ne soit laissé de côté. La communauté internationale se doit d'être unie pour mettre fin au blocus, qui porte atteinte au droit du peuple cubain au développement.

Le Groupe des États d'Afrique appelle à la levée totale du blocus contre Cuba, pas seulement parce que c'est la bonne chose à faire mais aussi en raison des nombreuses contributions apportées par Cuba au fil des décennies en tant que membre responsable de la communauté internationale. De fait, Cuba a à son actif une histoire dont elle peut être fière en Afrique, à la fois dans le cadre de son appui à lutte pour la libération qu'a menée l'Afrique, mais aussi, plus récemment, en termes de contributions apportées pour atténuer les effets de plusieurs crises sanitaires majeures qui ont frappé le continent ces dernières années. Les Africains n'oublieront pas cette aide, et le peuple cubain peut être fier des contributions importantes que leur nation en tant que membre responsable de la communauté internationale continue d'apporter.

C'est pourquoi, le Groupe des États d'Afrique réaffirme son plein appui au projet de résolution A/72/L.2 sur la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique. Nous estimons qu'une solution diplomatique et politique peut être trouvée et nous sommes résolument convaincus qu'elle servirait les intérêts des États-Unis d'Amérique et de Cuba, ainsi que d'autres pays. Le Groupe des États d'Afrique renouvelle son appel au Gouvernement des États-Unis pour qu'il lève le blocus de longue date imposé à Cuba.

M. Morejón Pazmiño (Équateur) (*parle en espagnol*) : J'ai le très grand plaisir de souhaiter la bienvenue au Ministre cubain des relations extérieures et à sa délégation, présents dans la salle aujourd'hui. Ils sont toujours les bienvenus.

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine sur le point 42 de l'ordre du jour, intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ».

Je remercie le Secrétaire général de son rapport très complet sur la question à l'examen (A/72/94). Le Groupe déplore une nouvelle fois le blocus économique, commercial et financier imposé à la République sœur de Cuba depuis 55 ans par les États-Unis et le fait qu'il continue d'être renforcé. Le Groupe rappelle les mesures

positives adoptées par la précédente Administration des États-Unis entre 2015 et 2016, qui, bien qu'insuffisantes pour mettre véritablement fin aux effets du blocus, allaient dans le bon sens. Le Groupe regrette également la nouvelle politique mise en place par le Président des États-Unis, consistant à renforcer le blocus contre Cuba. Nous estimons qu'il s'agit là d'un recul dans le processus visant la normalisation des relations entre les deux pays.

Le Groupe des 77 et de la Chine réitère son attachement à l'esprit de la Charte des Nations Unies et aux buts et principes qui y sont énoncés, en particulier les principes d'égalité souveraine des États et de non-ingérence dans leurs affaires intérieures, de même qu'à la liberté de commerce international et de navigation. Le Groupe estime qu'il est du devoir et de la responsabilité de tous les États Membres de se conformer strictement à ces principes. De même, nous sommes d'avis qu'il faut sérieusement envisager d'abroger toute politique ou mesure faisant fi de ces principes, dans le cas présent les sanctions économiques unilatérales imposées à Cuba.

Étant donné que l'embargo imposé à Cuba par les États-Unis se poursuit depuis plus de 50 ans, le Groupe des 77 et de la Chine se dit profondément préoccupé par les effets négatifs prolongés que les sanctions économiques et les restrictions imposées aux déplacements ont eus sur Cuba et sur sa population. Entre avril 2016 et juin de cette année, les pertes causées par l'embargo imposé par les États-Unis s'élèvent à plus de 4 milliards de dollars pour le commerce extérieur cubain. Les investissements étrangers limités et un accès difficile à l'aide au développement se sont directement traduits par des difficultés économiques et des répercussions humanitaires pour le peuple cubain.

Les réformes socioéconomiques du pays ont aussi été entravées par le cruel embargo. Le Groupe des 77 et de la Chine craint que, si ces sanctions économiques se poursuivent, le développement potentiel de Cuba, aussi bien en termes économiques qu'en termes de développement humain, ne soit injustement compromis et qu'il soit impossible pour Cuba de s'engager avec succès dans la voie du développement durable envisagé dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, que tous les États Membres ont promis d'appuyer.

Au fil des décennies, Cuba a toujours grandement contribué à la communauté internationale, notamment en fournissant une assistance médicale remarquable aux pays qui en avaient besoin. L'aide d'urgence fournie par Cuba aux pays africains touchés par l'épidémie

d'Ebola en Afrique de l'Ouest est un excellent exemple de sa solidarité avec la communauté internationale. Le Groupe des 77 et de la Chine tient ici à saluer la contribution de Cuba en matière d'aide humanitaire et forme l'espoir que l'embargo imposé par les États-Unis soit définitivement levé afin que Cuba se voit offrir l'occasion qu'elle mérite depuis longtemps de coopérer pleinement avec la communauté mondiale et les organisations internationales dans les domaines de la santé, de l'environnement et de l'agriculture, entre autres grands domaines.

Enfin, le Groupe des 77 et de la Chine renouvelle son appui sans faille à la mise en œuvre des recommandations figurant dans la résolution 71/5. Nous appelons une nouvelle fois à la fin de l'embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis. L'effort mondial et collectif pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 rend cet appel d'autant plus urgent et nécessaire. Le Groupe des 77 et de la Chine demande donc à la communauté internationale de redoubler d'efforts pour appuyer la levée de l'embargo, non seulement pour le bien de Cuba mais aussi pour la pleine réalisation du développement socioéconomique de tous les membres de la communauté mondiale dans son ensemble.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je voudrais proposer de clore la liste des orateurs pour la question à l'examen, compte tenu du grand nombre de délégations qui s'y sont inscrites. Si je n'entends pas d'objection, je considérerai que l'Assemblée décide de clore la liste des orateurs.

Il en est ainsi décidé.

M. Gafoor (Singapour) (*parle en anglais*) : Avant de faire ma déclaration officielle, je voudrais exprimer, au nom de ma délégation, nos condoléances au Gouvernement et au peuple des États-Unis d'Amérique suite aux pertes en vies humaines provoquées par la terrible attaque terroriste perpétrée hier à New York, une attaque que nous condamnons en termes non équivoques.

Je souhaite également la bienvenue au Ministre des relations extérieures de Cuba et à sa délégation à New York. C'est un plaisir de le revoir parmi nous.

J'ai l'honneur de m'adresser à l'Assemblée générale, au nom des États membres de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), pour exprimer mon appui au projet de résolution sur la levée du blocus

économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique (A/72/L.2). L'Assemblée générale a toujours adopté ce texte annuel à une majorité écrasante depuis sa présentation en 1992. Les États membres de l'ASEAN ont voté à l'unanimité en faveur de la résolution ces 16 dernières années, et c'est la troisième année que l'ASEAN a fait une déclaration à l'Assemblée, demandant que le blocus unilatéral contre Cuba soit levé dès que possible. Nous sommes fermement convaincus que les différences entre les États doivent être résolues par l'engagement et l'inclusion, et non par la confrontation et l'isolement, ce qui serait conforme aux principes fondamentaux de l'égalité souveraine, de la non-ingérence et de la non-intervention consacrés par la Charte des Nations Unies.

L'ASEAN se réjouit du rétablissement des relations diplomatiques entre Cuba et les États-Unis en 2015, un pas important vers la normalisation des relations bilatérales qui reste la clef du renforcement des relations régionales dans les Amériques. Une étape plus importante sera la levée par les États-Unis de leur blocus économique, commercial et financier contre Cuba. Cela améliorerait considérablement la qualité et le niveau de vie du peuple cubain et contribuerait au développement économique et social de Cuba..

La levée du blocus permettrait également à l'Assemblée de progresser dans la réalisation du Programme pour le développement durable à l'horizon 2030.

L'ASEAN encourage les États-Unis et Cuba à poursuivre leurs efforts pour tracer une nouvelle voie. Nous reconnaissons qu'il reste beaucoup à faire. Nous encourageons les États-Unis et Cuba à poursuivre à un dialogue ouvert et constructif, fondé sur le respect mutuel. L'ASEAN se joint aux autres membres de l'Assemblée pour réitérer son soutien à la levée dès que possible du blocus unilatéral contre Cuba.

M. Escalante Hasbún (El Salvador) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord saluer le Ministre des relations extérieures de Cuba, S.E.M. Bruno Eduardo Rodríguez Parrilla, et sa délégation, et leur souhaiter la bienvenue.

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC).

La CELAC accueille de nouveau avec satisfaction les mesures prises entre 2015 et 2016 par Cuba et les États-Unis pour commencer le processus de normalisation

de leurs relations diplomatiques. Cela a marqué le début d'un nouveau chapitre dans l'histoire de la paix et de la coexistence entre les nations américaines. Cependant, nous regrettons que le blocus soit toujours une réalité pour le peuple cubain. Sa permanence est indéniable, principal obstacle au développement normal de Cuba. Le rapport présenté par le Secrétaire général (A/72/94) confirme le coût de cette politique pour le pays, laquelle cause des dommages importants et injustifiables au bien-être du peuple cubain et est contraire aux désirs de paix des peuples latino-américains, tels que reflétés dans la Proclamation de l'Amérique latine et des Caraïbes comme zone de paix.

Nous regrettons aussi la nouvelle politique annoncée par le Gouvernement actuel des États-Unis, qui vise à renforcer le blocus économique, commercial et financier contre Cuba, ce qui constitue un pas en arrière dans le processus de normalisation des relations bilatérales entre les deux pays. Le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba est contraire à la lettre et à l'esprit de la Charte des Nations Unies et du droit international, ainsi que des buts et principes qui y figurent.

La CELAC réitère son rejet énergique de l'application des lois et des mesures contraires au droit international, comme la loi Helms-Burton, y compris ses effets extra-territoriaux, ainsi que les poursuites croissantes visant les transactions financières internationales de Cuba, ce qui est contraire à la volonté politique de la communauté internationale. Nous exhortons donc le Gouvernement des États-Unis d'Amérique à mettre fin à son application. Le Congrès des États-Unis a le pouvoir d'éliminer complètement le blocus contre Cuba. Il a également été démontré que le Président des États-Unis, s'il le souhaite, peut faire usage de ses pouvoirs exécutifs étendus pour modifier substantiellement le blocus.

La CELAC réitère sa déclaration spéciale sur la nécessité de mettre fin au blocus économique, commercial et financier des États-Unis imposé à Cuba, adoptée lors du cinquième Sommet de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, tenu à Punta Cana (République dominicaine), le 25 janvier 2017, laquelle invite le Gouvernement des États-Unis d'Amérique à se conformer aux résolutions successives adoptées par l'Assemblée générale, et à répondre aux appels répétés de la communauté internationale pour mettre fin au blocus économique, commercial et financier qu'il maintient contre Cuba.

Nous estimons que la restitution à Cuba du territoire qu'occupe la base navale des États-Unis à Guantanamo, revendiquée à maintes reprises par le peuple et le Gouvernement cubains, doit constituer un élément important du processus de normalisation des relations entre les deux pays au travers d'un dialogue bilatéral adhérent au droit international.

La Charte des Nations Unies établit des droits, des obligations et des principes qui sont devenus partie intégrante de l'acquis juridique, non seulement du droit international, mais de l'humanité. Cela ne devrait pas faire l'objet d'une violation ou d'un affaiblissement par un État Membre. Les États Membres doivent adapter leurs actions nationales et internationales aux droits, obligations et principes consacrés dans la Charte.

En 2015 et en 2016, l'adoption des résolutions 70/5 et 71/5 a reçu 191 votes pour, confirmant ainsi l'universalité de cette cause.

Pour ces raisons, la CELAC soutiendra une fois de plus fermement l'adoption du projet de résolution intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique » (A/72/L.2). Nous insistons sur l'incompatibilité qui existe entre l'application de mesures coercitives unilatérales qui ne sont soutenues ni par le droit international ni par la lettre, l'esprit, les principes et les buts qui caractérisent la Charte des Nations Unies.

Enfin, nous réitérons notre appel aux États-Unis pour qu'ils acceptent l'appel des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, de toutes les régions du monde et de leur propre peuple à mettre un terme définitif au blocus injuste contre la République de Cuba.

M^{me} King (Saint-Vincent-et les Grenadines) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, qu'il me soit permis, au nom de ma délégation, de m'associer aux autres orateurs pour condamner le terrible attentat terroriste qui a été perpétré dans le sud de Manhattan hier. Nos condoléances vont aux familles qui ont perdu un être cher, et nous sommes solidaires des États-Unis d'Amérique, de l'Argentine, de la Belgique et l'ensemble de la communauté internationale, alors qu'ensemble, nous continuons de lutter contre ce fléau.

J'ai l'honneur de prendre la parole devant l'Assemblée générale au nom des 14 États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) en présence du Ministre des relations extérieures de Cuba.

La CARICOM s'associe aux déclarations qui ont été faites par le représentant de l'Équateur, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et par la représentante de Saint-Vincent-et les Grenadines, au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi qu'à celle qui sera faite au nom du Mouvement des pays non alignés.

Quatre États membres de la CARICOM, à savoir la Barbade, le Guyana, la Jamaïque et la Trinité-et-Tobago, ont établi des relations diplomatiques avec Cuba le 8 décembre 1972 dans un acte indépendant et souverain face à une forte opposition de leur allié traditionnel, les États-Unis d'Amérique. La Jamaïque et la Trinité-et-Tobago étaient devenues des États-nations indépendants en 1962, et la Barbade et le Guyana en 1966. Lorsque les huit autres pays anglophones des Caraïbes ont accédé à l'indépendance, ils ont tous emboîté le pas à leurs quatre prédécesseurs, établissant et développant d'excellentes relations avec Cuba : il s'agit d'Antigua-et-Barbuda, des Bahamas, du Belize, du Commonwealth de Dominique, de la Grenade, de Saint-Kitts-et-Nevis, de Sainte-Lucie et de Saint-Vincent-et les Grenadines. Le Suriname et Haïti, les deux pays non anglophones des Caraïbes qui sont membres de la CARICOM, avaient établi des relations diplomatiques avant d'adhérer à cette organisation régionale.

Les États membres de la CARICOM ont maintenu des relations étroites avec Cuba tout au long des années qui ont suivi leur indépendance, des relations qui ont été renforcées grâce à un large éventail de programmes de coopération dans des domaines tels que le commerce, la santé, les infrastructures et le développement des ressources humaines. En 2015, la communauté internationale a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui fixe des objectifs pour bâtir l'avenir que nous voulons et ne laisser personne de côté. À bien des égards, notre futur développement régional est tributaire de nos progrès collectifs. Or, le blocus va à l'encontre de ces aspirations à réaliser les objectifs de développement durable.

La quête de la paix et le droit au développement constituent les principales préoccupations de chacun des membres de notre Communauté des Caraïbes depuis leur indépendance. De ce fait, nous estimons que ce blocus n'est pas seulement une mesure punitive à l'encontre de Cuba, mais également un obstacle au développement de notre région dans son ensemble.

Chaque année depuis 1992, l'Assemblée générale adopte une résolution sur cette question, condamnant

les effets continus du blocus et le déclarant en violation de la Charte des Nations Unies et du droit international. L'Assemblée à sa soixante et onzième session a marqué une étape importante. À cette occasion, pas un seul État Membre n'a voté contre la résolution 71/5, appelant à mettre un terme définitif à cette décision unilatérale qui s'est avérée être la source d'une division intenable, inutile et indésirable au sein de notre famille hémisphérique. L'opposition à cette politique est désormais presque universelle. Les citoyens des États-Unis se joignent à la communauté internationale pour exprimer de plus en plus leur désapprobation et appeler à la levée des sanctions unilatérales. Aujourd'hui, 73 % des Américains et 63 % des Cubains vivant aux États-Unis sont favorables à la levée du blocus.

Et pourtant, le 16 juin, l'actuel Président des États-Unis a annoncé le renforcement du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba comme un élément central de sa politique envers ce pays. Il l'a réaffirmé dans son discours à l'ONU en septembre, pendant le débat général de la soixante-douzième session (voir A/72/PV.3). En appliquant cette politique contre Cuba, la nouvelle Administration effacera les progrès réalisés depuis que l'ancien Président a annoncé, le 17 décembre 2014, le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays et le début d'un processus visant à normaliser leurs relations bilatérales.

À la lumière de ce retour en arrière décevant, la Communauté des Caraïbes souhaite rappeler à l'Assemblée générale, comme nous l'avons fait lors du débat général en septembre (voir A/72/PV.23), notre engagement sans équivoque et notre appel inlassable à mettre fin à l'embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba. Nous sommes pleinement attachés aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, et en particulier aux principes de l'égalité souveraine des États, de la non-ingérence et de la non-interférence dans leurs affaires intérieures et de la liberté du commerce et de la navigation.

La CARICOM continue d'entretenir des relations amicales aussi bien avec Cuba qu'avec les États-Unis. Ces deux voisins, séparés de 145 kilomètres seulement, ont produit de grands érudits, chercheurs et dirigeants internationaux. Ces deux pays ont une histoire noble et fière, et sont peuplés de gens amicaux, ouverts et aimants. Les progrès réalisés en 2015 et 2016 ont montré que Cuba et les États-Unis pouvaient vivre ensemble, en respectant leurs différences, et qu'ils étaient en

mesure de coopérer pour le bien des deux pays et de leurs peuples.

C'est pourquoi la CARICOM veut croire qu'il y aura une solution diplomatique à cette question de longue date, qui n'est désormais plus qu'un vestige de la guerre froide. À cette fin, la CARICOM a toujours appuyé les efforts menés aux niveaux sous-régional, régional et international pour favoriser un dialogue constructif en vue de la cessation, le plus tôt possible, du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba. C'est dans ce contexte que les 14 États membres de la Communauté des Caraïbes soutiennent sans réserve le projet de résolution A/72/L.2 sur la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique.

M. Tanoh-Boutchoué (Côte d'Ivoire) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Mais auparavant, qu'il me soit permis d'exprimer la solidarité et la compassion des États membres de cette organisation aux États-Unis d'Amérique pour l'attentat terroriste perpétré hier ici à New York.

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour adresser mes chaleureuses et amicales salutations à S. E. M. Bruno Eduardo Rodríguez Parrilla, Ministre des relations extérieures de la République de Cuba, présent ici dans cette salle.

Il y a un an, jour pour jour, l'Administration des États-Unis, par la voix de sa Représentante permanente auprès l'Organisation des Nations Unies, avait en toute responsabilité choisi pour la première fois depuis 1992 de s'abstenir lors du vote sur la résolution intitulée « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique » (voir A/71/PV.32). Cette décision de la Représentante permanente a fait naître un vent d'espoir au sein de la communauté internationale, en général, et des États membres de l'OCI en particulier, se fondant sur l'évolution positive des relations entre les États-Unis et Cuba, initiée par le Président américain d'alors. Elle s'était illustrée, entre autres choses, par la réouverture des ambassades respectives des deux pays, à Washington et à La Havane, le rétablissement des vols commerciaux entre les deux pays et la visite de l'ancien Président américain à Cuba, en mars 2016.

En dépit de l'évolution positive engagée par l'Administration précédente en vue de la normalisation progressive des relations entre les États-Unis et Cuba,

le blocus économique américain, qui constitue le pilier central des sanctions contre Cuba, demeure. Cette situation préoccupe sérieusement, non seulement Cuba, mais aussi une large partie de la communauté internationale, dont les pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Le souci de l'OCI se justifie au regard de la décision prise, en juin dernier, par la nouvelle Administration des États-Unis, d'annuler, avec effets immédiats, l'accord conclu entre Washington et La Havane, sous l'Administration américaine précédente.

Les États membres de l'OCI voudraient, par la présente déclaration, réaffirmer leur opposition au blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis à Cuba, il y a de cela près de 60 ans et qui, à l'évidence, n'a pas eu l'effet escompté. Bien au contraire, il a créé une solidarité internationale autour de Cuba, qui s'est traduite ces dernières années par des votes massifs en faveur de la levée du blocus, par la quasi-totalité des États Membres de l'Organisation. Le dernier de ces votes au sein de l'Assemblée, en 2016, a donné 191 voix pour et 2 abstentions (voir A/71/PV.32).

Dans un monde résolument tourné vers la globalisation et l'ouverture des marchés au commerce international, les États membres de l'OCI, tout en s'inquiétant des déclarations de la nouvelle Administration des États-Unis d'Amérique tendant à remettre en cause les évolutions constatées, soulignent que le blocus commercial et financier imposé à Cuba demeure l'un des principaux obstacles au développement économique et social de ce pays.

Au moment où, à l'initiative des Nations Unies, la communauté internationale s'est engagée dans un nouveau programme de développement à l'horizon 2030, les États membres de l'OCI estiment que le temps est venu de lever le blocus imposé à Cuba, afin de permettre à ce pays et à sa population de bénéficier pleinement des retombées de la mise en œuvre des objectifs de développement durable, pour ne laisser personne de côté. Dans cette perspective, les États membres de l'OCI appuient fermement le projet de résolution A/72/L.2, intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique », et appellent les États Membres des Nations Unies à voter massivement pour celui-ci, comme cela a été le cas l'année dernière.

M. Ramírez Carreño (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : C'est un honneur pour la République bolivarienne du Venezuela de

prendre la parole au nom du Mouvement des pays non alignés.

Tout d'abord, nous voudrions présenter nos respects et souhaiter la bienvenue au Ministre des relations extérieures de la République de Cuba, M. Bruno Rodríguez Parrilla. De même, nous tenons à remercier le Secrétaire général de son rapport sur ce sujet très important (voir A/72/94).

Au cours des 26 dernières années consécutives, l'Assemblée générale a exprimé son appui ferme et sa solidarité au peuple et au Gouvernement cubains en se prononçant décisivement en faveur de la résolution appelant à la levée de l'embargo imposé à ce pays souverain par les États-Unis de l'Amérique. L'an dernier, 191 États Membres de l'Organisation ont voté pour cette résolution (voir résolution 71/5).

Le Mouvement des pays non alignés saisit cette occasion pour réitérer, une fois de plus, son opposition la plus ferme à la promulgation et à l'imposition des mesures coercitives unilatérales, du fait de leurs effets extraterritoriaux et de leur caractère illégal. En outre, le Mouvement des pays non alignés a réitéré à maintes reprises son appel au Gouvernement des États-Unis d'Amérique pour qu'il mette fin au blocus économique, commercial et financier – unilatéral et illégal –, imposé à Cuba il y a plus de 55 ans. Ce blocus constitue non seulement une violation du droit international, de la Charte des Nations Unies et des normes et principes qui régissent les relations pacifiques entre les États, mais viole également le droit de Cuba d'avoir des échanges avec la communauté internationale.

Le Mouvement des pays non alignés a toujours adopté une position de principe qui s'oppose aux mesures coercitives unilatérales, notamment les mesures utilisées comme moyens de pression politique, économique ou financière contre des États, en particulier contre des pays en développement. Cette position a été réaffirmée récemment le 20 septembre, lorsque les Ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés ont adopté la Déclaration politique de New York à l'issue de leur réunion consacrée à la question « la promulgation et de l'application de mesures coercitives unilatérales, en violation du droit international et des droits des peuples qui y sont assujettis ».

Le blocus imposé à Cuba est un exemple des effets néfastes des mesures coercitives unilatérales sur le bien-être de la population, qui l'empêchent de jouir pleinement de ses droits fondamentaux. Les préjudices

directs et indirects causés par ce blocus injustifiable imposé à Cuba sont énormes. Ce blocus touche tous les secteurs cruciaux de l'économie cubaine, tels que la santé publique, la nutrition et l'agriculture, ainsi que le secteur bancaire, le commerce, les investissements et le tourisme. En outre, le blocus empêche Cuba d'accéder aux marchés, à l'assistance fournie par les institutions financières internationales et aux transferts de technologie et entrave le développement socioéconomique du pays. Le blocus est aussi le principal obstacle à un accès plus large à Internet, aux échanges d'idées et au développement des relations culturelles, sportives et scientifiques.

Le maintien du blocus est totalement injustifiable et anachronique. Il va également à l'encontre des efforts déployés par Cuba pour parvenir au développement durable, y compris les objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les pertes économiques subies par la population cubaine du fait de l'application du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis se montent à 822 milliards de dollars, compte tenu de la dépréciation du dollar par rapport à la valeur de l'or sur le marché international. Pendant toutes ces années, le blocus a entraîné des pertes de plus de 130 milliards de dollars, aux prix courants.

Le Mouvement des pays non alignés estime que l'établissement de relations diplomatiques entre Cuba et les États-Unis d'Amérique est un premier pas positif dans le cadre du processus de normalisation des relations bilatérales. Dans le même temps, il convient de noter que rien n'a changé en ce qui concerne l'application du blocus. Au contraire, certaines avancées en vue de la normalisation des relations bilatérales entre les deux pays sont en péril, comme en témoigne la nouvelle politique adoptée en juin 2017 par l'actuel Président des États-Unis d'Amérique, visant à renforcer le blocus imposé à Cuba.

En outre, même si les mesures réglementaires adoptées le 15 janvier 2015 par les Départements du commerce et du trésor représentent un pas dans la bonne direction, notamment pour les voyages à Cuba, les télécommunications et les envois de fonds, ces mesures ont une portée limitée et ne modifient que certains aspects de l'application du blocus. Malgré la décision historique de l'ancien Président des États-Unis, Barack Obama, d'informer le Congrès des États-Unis de sa décision de retirer Cuba de la prétendue « liste des États soutenant le terrorisme international » – une liste

unilatérale et illégale dans laquelle Cuba n'aurait jamais dû être incluse –, il n'y a pas eu d'assouplissement des complexités de toutes les interdictions et restrictions établies par les lois et règlements du blocus imposé à Cuba.

À la lumière de tout ceci, le Mouvement des pays non alignés réitère son appel à la levée du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis, comme cela a été réaffirmé au dix-septième Sommet des chefs d'État et de Gouvernement du Mouvement, tenu sur l'île de Margarita, au Venezuela, en septembre 2016.

Le fait que 191 États Membres de l'Organisation aient voté l'an dernier pour la résolution 71/5 a constitué une manifestation de l'unanimité de la communauté internationale pour demander la fin du blocus vieux de 55 ans et le respect scrupuleux des buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies et des normes du droit international, notamment les principes de respect mutuel et de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États. Présentement, plus de 190 nations ont des relations économiques et politiques avec Cuba, tandis que les États-Unis restent les seuls à poursuivre leur politique de sanctions économiques injustifiées et illégales.

C'est pourquoi les États membres du Mouvement des pays non alignés exigent une fois de plus que les États-Unis d'Amérique cèdent à la volonté de la majorité écrasante de la communauté internationale et rectifient leurs politiques, qui ont échoué, en se conformant pleinement à toutes les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, par lesquelles il est exigé la levée immédiate et complète du blocus imposé à Cuba.

Enfin, tout en réitérant son attachement à la promotion, à la préservation et au renforcement du multilatéralisme, le Mouvement des pays non alignés réaffirme que le plein respect des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies est un élément essentiel pour le maintien effectif de la paix et de la sécurité internationales. C'est pourquoi la communauté internationale doit continuer d'œuvrer à l'abrogation et à l'élimination des mesures coercitives unilatérales, tel que le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique, en raison, entre autres, de leur caractère illégal–.

Je vais maintenant faire la déclaration suivante à titre national.

La République bolivarienne du Venezuela réaffirme son soutien sans équivoque aux principes de la souveraineté des États et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des pays. Pour nous, le respect de la Charte des Nations Unies et du droit international est une obligation assumée au sein de l'Organisation, et il ne peut souffrir de la pratique du deux poids, deux mesures, ou des interprétations biaisées.

Le blocus imposé à la République sœur de Cuba et à son peuple est non seulement illégal et enfreint les principes fondamentaux des Nations Unies, mais constitue aussi un acte criminel et d'agression continue de la part de puissance la plus puissante de la planète contre un autre État. Cet acte barbare et disproportionné jamais enregistré dans l'histoire contemporaine dure depuis maintenant 55 ans en tant que l'expression la plus abjecte du mépris des droits fondamentaux de tout un peuple, le peuple cubain.

Le blocus imposé à Cuba est aussi bien illégal qu'inutile dans sa prétention absurde de faire fléchir le peuple cubain dans sa volonté inébranlable de construire son propre destin et de refuser d'être une colonie ou un pays sous la tutelle d'un pays étranger quel qu'il soit. Ils méconnaissent la nature profondément patriotique et révolutionnaire du peuple de Martí et de Fidel et sa décision sans équivoque de construire le socialisme, une société nouvelle attachée à ses intérêts et à ses caractéristiques.

Malgré l'hostilité des États-Unis et malgré toutes les difficultés et toutes les privations dues au blocus criminel, Cuba a réussi à s'imposer, pendant plus de cinq décennies, en tant que référence morale et politique pour le monde. Malgré ses maigres ressources, ce pays frère s'est toujours montré solidaire avec tous les autres peuples, tendant toujours la main et fournissant un soutien sans conditions aux pays qui en ont besoin pour lutter contre la pauvreté ou à ceux qui se trouvent en situation de nécessité humanitaire à cause de catastrophes naturelles et d'épidémies comme celles à virus Ebola et de choléra.

En outre, le noble peuple cubain a joué un rôle fondamental dans la lutte contre le colonialisme et l'apartheid aux fins de la libération des peuples. Les peuples d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes sont là pour témoigner de cette solidarité et de cet attachement à la cause de l'humanité. C'est pourquoi nous voterons de manière écrasante pour le projet de résolution A/72/L.2 condamnant le blocus imposé à Cuba.

Le Venezuela demande une fois de plus au Gouvernement des États-Unis de mettre fin immédiatement à sa politique de blocus économique, commercial et financier contre Cuba. De même, nous condamnons catégoriquement les récentes mesures du Gouvernement des États-Unis qui visent à inverser le processus de normalisation des relations entre les deux pays lancé il y a quelques années. Il s'agit là de la réaffirmation de la politique américaine d'interventionnisme et d'ingérence dans notre région, matérialisé par une longue et triste liste de coups d'État, d'invasions et de déstabilisation. Il s'agit d'une politique de construction de murs, de sanctions et d'agressions qui porte atteinte à la paix et la sécurité de notre région.

Pour terminer, nous voudrions dire que notre pays est aussi agressé par les États-Unis, qui nous imposent des sanctions et nous déstabilisent. Mais notre peuple saura toujours défendre sa souveraineté et sa révolution. Nous voulons que Cuba sache qu'elle peut compter sur le Venezuela et sur notre peuple. Nous saurons honorer tant d'amitié et de solidarité. Ils veulent ébranler notre loyauté à Chávez, notre admiration pour Fidel, et notre volonté de construire le socialisme; ils veulent faire fléchir la volonté de nos peuples; c'est le motif du blocus, des sanctions, des mensonges et de toutes formes d'agression. Ils se méprennent, car nous sommes les enfants de Bolívar et Martí; nous vaincrons!

M^{me} Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord exprimer nos condoléances à l'Argentine et à la Belgique, pays frères, dont des ressortissants figurent parmi les victimes de l'attaque terroriste perpétrée à New York. Si nos cœurs sont brisés, notre détermination reste sans faille. Ils ont frappé notre ville, où nous nous réunissons tous et travaillons ensemble, mais il nous faut toujours être assez forts pour leur montrer que le terrorisme ne vaincra pas. Si nous restons unis, nous vaincrons une fois pour toutes ce mal. Nous remercions tous ceux qui nous ont exprimé condoléances, appui et vœux; ce que nous apprécions.

Depuis plus de 55 ans, le régime cubain se sert de ce débat à l'Assemblée générale comme moyen idéal pour détourner l'attention du monde de la destruction qu'il inflige à son propre peuple et à d'autres peuples des Amériques. Même en pleine crise des missiles, lorsque la dictature castriste a autorisé l'Union soviétique à installer secrètement des missiles nucléaires à Cuba, le régime cubain et ses alliés soviétiques soutenaient que la véritable menace à la paix ce n'étaient pas les missiles

dirigés vers l'Amérique; la véritable menace selon eux c'était que les États-Unis avaient découvert l'existence de ces missiles. À l'époque, M. Adlai Stevenson, l'Ambassadeur des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies, avait souligné l'habitude qu'a le régime cubain d'accuser tout le monde sauf de remettre en cause lui-même. Il a dit :

« C'est la première fois (...) qu'il m'arrive d'entendre dire que ce n'est pas le vol qui constitue le crime mais la découverte du vol, et que la menace réside non dans la présence clandestine de missiles à Cuba mais dans la découverte de ces missiles et dans les mesures limitées qui ont été prises pour endiguer l'infection en imposant une quarantaine ». (*S/PV.1025, para. 7*).

Aujourd'hui, le crime c'est la répression incessante de son peuple par le Gouvernement cubain et son incapacité à répondre même aux exigences minimales d'une société libre et juste. Notre réponse a été de nous tenir aux côtés du peuple cubain et de défendre son droit de décider de son propre avenir. Pour cela, chaque année l'Assemblée perd son temps à examiner cette résolution, et les États-Unis sont assaillis de demandes ridicules – le tout pour détourner l'attention du régime, qui est le vrai responsable des souffrances du peuple cubain. Mais les États-Unis ne se laisseront pas distraire. Nous ne perdrons pas de vue ce qui se tient entre le peuple cubain et l'avenir libre et démocratique qui est son droit. C'est pour cette raison, et pour la vingt-cinquième fois en 26 ans, que les États-Unis vont voter contre le projet de résolution portant sur cette question.

Il y a un an, les États-Unis s'étaient abstenus dans le vote sur la résolution 71/5 relative à cette même question. La raison donnée était que la poursuite du blocus n'isolait pas Cuba mais isolait, en fait, les États-Unis. Il est vrai que nous avons été laissés pratiquement seuls en opposition à cette résolution annuelle. Sans aucun doute, certains membres ne comprendront pas comment nous pouvons adopter des positions aussi opposées, en l'espace de 12 mois seulement. Ils se demanderont comment nous avons pu accepter passivement cette résolution l'année dernière et nous y opposer énergiquement cette année.

Pour ceux qui sont déroutés au sujet de la position des États-Unis, qu'il me soit permis d'être claire. Comme c'est son droit en vertu de notre Constitution, le peuple des États-Unis s'est exprimé. Il a choisi un nouveau Président, et celui-ci a choisi une nouvelle Ambassadrice auprès de l'Organisation des Nations Unies. Tant que

le peuple cubain continue d'être privé de ses droits de l'homme et de ses libertés fondamentales et tant que le produit du commerce avec Cuba sert à soutenir le régime dictatorial responsable de la privation de ces droits, les États-Unis ne craignent pas d'être isolés, que ce soit dans cette salle ou ailleurs.

Nos principes ne sont pas à être soumis à un vote. Ils sont consacrés par notre Constitution. Il se trouve qu'ils sont également consacrés par la Charte des Nations Unies. Tant que nous serons Membre de l'ONU, nous défendrons le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales que les États membres de cet organe se sont engagés à protéger, même si nous devons nous retrouver seuls.

Le projet de résolution dont nous sommes saisis (A/72/L.2) vise à lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis. Mais soyons francs au sujet de ce qui se passe véritablement ici. L'Assemblée générale n'a pas le pouvoir de mettre fin au blocus imposé par les États-Unis. Il se fonde sur la législation des États-Unis, que seul le Congrès des États-Unis peut modifier. Non, ce que fait l'Assemblée aujourd'hui – ce qu'elle fait chaque année à la même période –, c'est du théâtre politique. Le régime cubain envoie au monde un message tendancieux selon lequel le triste état de son économie, l'oppression de son peuple et l'exportation de son idéologie destructrice ne sont pas de sa faute. Dans l'esprit de l'envoi de messages, je souhaite adresser le reste de mes observations au peuple cubain.

Le peuple des États-Unis appuie fermement les rêves du peuple cubain de vivre dans un pays où il peut s'exprimer librement, avoir un accès non censuré à Internet, satisfaire les besoins des familles et choisir ses dirigeants. Nous savons que nombre de Cubains ont été remplis d'espoir par le rétablissement des relations diplomatiques entre les États-Unis et Cuba. Cette situation-là ne change pas. Notre amitié et notre bonne volonté envers le peuple cubain sont aussi solides que jamais.

Ce que ce peuple ne sait probablement pas, c'est que son gouvernement a répondu à ce geste de bonne volonté non pas en s'associant à l'esprit dans lequel il avait été fait, mais en augmentant le nombre de détentions et d'actes de harcèlement et de violence à motivation politique contre ceux qui plaident pour la liberté politique et économique à Cuba. Ce qu'il ne peut pas savoir, car son gouvernement ne permettra pas qu'il le sache, c'est que, selon des informations crédibles, il

y a eu près de 10 000 détentions à motivation politique à Cuba au cours de la seule année 2016. C'est une augmentation considérable du nombre de détentions par rapport aux années récentes.

Nous avons espéré que nos contacts avec le Gouvernement cubain donneraient lieu à une plus grande liberté pour le peuple cubain. Son gouvernement réduit ses critiques au silence. Il perturbe les réunions pacifiques, censure les journalistes indépendants et manipule l'économie pour que seul le Gouvernement en profite. Celui-ci a exporté son idéologie en faillite et destructrice au Venezuela. Il a enseigné au régime de Maduro la façon de bâillonner les journalistes, de réprimer l'opposition politique et d'appauvrir la population. À présent, comme les Cubains, des millions de Vénézuéliens sont privés de leurs droits fondamentaux.

M. Barros Melet (Chili), Vice-Président, assume la présidence.

En ce moment même, le Gouvernement cubain s'affaire à choisir le successeur de la dictature de Castro. Il essaie de tromper le peuple cubain afin qu'il pense qu'il a voix au chapitre, en tenant de prétendues élections locales et régionales. Mais le processus dans lequel il est engagé, ce n'est pas la liberté. Les résultats ont été déterminés avant même que le premier bulletin de vote soit déposé. Lorsque les États-Unis se sont abstenus dans le vote sur la résolution 71/5 l'année dernière, leur décision a été expliquée par ces mots : « nous nous rendons compte que l'avenir de l'île est, bien entendu, entre les mains du peuple cubain » (A/71/PV.32, p. 16). Il y a une cruauté désinvolte à cette remarque, que je regrette profondément. Malheureusement, à la date d'aujourd'hui, l'avenir de Cuba n'est pas entre les mains du peuple cubain. Il reste entre les mains de ses dictateurs.

Aujourd'hui, les États-Unis s'opposent au projet de résolution en maintenant leur solidarité avec le peuple cubain, et dans l'espoir qu'un jour il sera libre de choisir son propre destin. Nous serons peut-être seuls aujourd'hui, mais lorsque le jour de la liberté viendra pour le peuple cubain – et il viendra –, nous nous en réjouissons avec lui comme seul un peuple libre peut le faire.

M^{me} Nguyen (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Avant de commencer ma déclaration, qu'il me soit permis, au nom de ma délégation, d'exprimer notre solidarité et nos plus vives condoléances aux Gouvernements et aux peuples des États-Unis d'Amérique, de l'Argentine et

de la Belgique pour la perte de vies innocentes causée hier, dans le sud de Manhattan, par d'odieux attentats terroristes, que nous condamnons de la façon la plus énergique. Nos pensées et nos prières vont aux familles endeuillées des victimes.

Je tiens à souhaiter chaleureusement la bienvenue à S. E. M. Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre cubain des relations extérieures. Je tiens également à exprimer notre vive reconnaissance au Secrétaire général pour son rapport détaillé (A/72/94) sur l'application de la résolution 71/5.

Le Viet Nam s'associe aux déclarations qui ont été faites par le représentant du Venezuela, au nom du Mouvement des pays non alignés, et par le représentant de Singapour, au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

La présente séance plénière marque la vingt-sixième année consécutive de l'examen par l'Assemblée générale d'un projet de résolution intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique », et d'une décision de l'Assemblée à ce sujet. Pendant tant d'années, l'Assemblée a demandé à maintes reprises qu'il soit mis un terme à l'embargo imposé à Cuba par les États-Unis, mais nous n'avons pas encore atteint l'objectif ultime de ce texte.

Le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba est contraire au droit international et aux principes fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies, et il s'agit du système le plus injuste et le plus ancien de sanctions unilatérales qui aient jamais été imposées à un pays dans l'histoire contemporaine. Il a infligé d'immenses préjudices à tous les secteurs de l'économie cubaine et a causé des souffrances indicibles au peuple cubain, l'empêchant d'exercer pleinement ses droits de l'homme.

En l'occurrence, je tiens à souligner que, malgré les épreuves provoquées par le blocus, le Gouvernement et le peuple cubains ont toujours répondu généreusement et en temps opportun aux appels d'urgence en matière d'aide humanitaire, en dépêchant des médecins, des médicaments et du matériel à de nombreux pays gravement touchés par des maladies épidémiques et des catastrophes naturelles. Nous nous félicitons vivement des grandes contributions de Cuba à l'humanité, et nous sommes reconnaissants au peuple cubain.

Depuis 1992, lorsque Cuba a présenté pour la première fois ce projet de résolution à l'Assemblée

générale, le soutien des peuples du monde entier aux revendications légitimes du peuple cubain n'a cessé de croître. L'année dernière, 191 États Membres ont voté pour la résolution 71/5. Lors du débat général de la session en cours de l'Assemblée en septembre, 37 chefs de délégations se sont prononcés contre le blocus.

Le rétablissement des relations diplomatiques entre Cuba et les États-Unis en 2015 a représenté un pas important dans la bonne direction et a fait naître l'espoir d'une amélioration des relations entre les deux pays. Cependant, les mesures annoncées récemment par le Gouvernement des États-Unis pour renforcer les sanctions contre Cuba sont en train d'inverser l'évolution positive de ces deux dernières années.

Le Viet Nam a pour politique constante de s'opposer à toute imposition de blocus unilatéraux et de mesures coercitives à un État souverain. Nous partageons l'opinion selon laquelle le maintien de l'embargo contre Cuba est injustifiable. Le renforcement du blocus est une violation grave des droits de l'homme du peuple cubain. Il entrave non seulement le développement économique de Cuba, mais également le commerce international et la réalisation du Programme 2030 et des objectifs de développement durable.

Par conséquent, le Viet Nam votera aujourd'hui pour le projet de résolution A/72/L.2. Ce faisant, nous nous joignons à la communauté internationale pour appeler les États-Unis à mettre immédiatement fin à cette politique obsolète, à lever le blocus économique, commercial et financier contre Cuba et à prendre des mesures positives et nécessaires pour la normalisation complète des relations avec Cuba. Une levée immédiate du blocus serait bénéfique à Cuba et aux États-Unis, ainsi qu'à la paix et au développement dans la région et dans le monde, répondant ainsi aux aspirations générales de la communauté internationale.

Pour terminer, je tiens à réitérer le ferme soutien, l'amitié, la coopération et la solidarité du Viet Nam avec le peuple frère de Cuba.

M. Arriola Ramirez (Paraguay) (*parle en espagnol*) : Qu'il me soit permis d'emblée d'exprimer les plus sincères condoléances et la solidarité du Paraguay aux familles des victimes et au Gouvernement et au peuple des États-Unis d'Amérique suite au terrible attentat terroriste perpétré hier New York et que nous condamnons.

S'agissant de la question dont nous sommes saisis aujourd'hui, le Paraguay adhère aux déclarations

faites par le représentant d'El Salvador, au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes et par le représentant de l'Équateur, au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

La République du Paraguay joint sa voix à celles des États qui, encore une fois, par le biais de l'Assemblée générale, appellent à la fin du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique. Nous exprimons notre rejet des mesures coercitives qui violent le droit international et la Charte des Nations Unies, sapent les fondements du multilatéralisme et ont un impact négatif sur les relations d'amitié et de coopération entre les États, ainsi que sur le développement économique et social des peuples. Nous sommes convaincus que le dialogue et la négociation directe de bonne foi entre les parties sont des moyens appropriés pour résoudre les différends et trouver des solutions durables et équitables propices à la coexistence pacifique et respectueuse entre les nations du monde.

Le Paraguay exhorte les États-Unis et Cuba à ne pas abandonner les progrès vers la normalisation des relations diplomatiques et à poursuivre tous leurs efforts pour mettre fin à ce long blocus et entamer de nouvelles relations basées sur la confiance, le respect et le développement mutuels.

Enfin, le Paraguay soutient et promeut le projet de résolution intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique », qui, pour la vingt-sixième fois consécutive, sera présenté à l'Assemblée générale, et exhorte tous les États Membres à l'appuyer.

M. Bandyopadhyay (Inde) (*parle en anglais*) : Avant de commencer officiellement ma déclaration, je voudrais exprimer mes plus sincères condoléances aux familles des victimes de l'attaque brutale et odieuse perpétrée hier à New York, que nous condamnons fermement et avec véhémence. Nos pensées les accompagnent.

L'Inde s'associe aux déclarations faites par le représentant de l'Équateur, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et par le représentant du Venezuela, au nom du Mouvement des pays non alignés.

Nous souhaitons la bienvenue au Ministre des relations extérieures de la République de Cuba. Nous remercions également le Secrétaire général de son rapport (A/72/94) sur la question.

La question du blocus économique, commercial et financier imposée il y a cinq décennies par les États-Unis à Cuba est examinée chaque année par l'Assemblée générale depuis plus de deux décennies et demie. L'Assemblée a toujours rejeté l'imposition de lois et de règlements ayant un impact extra-territorial et toute autre forme de mesures économiques coercitives qui entravent le progrès et la prospérité des peuples du monde entier.

L'année dernière, 191 États Membres ont voté pour la résolution 71/5, exprimant ainsi leur ferme soutien à la levée de l'embargo. L'Assemblée générale a également demandé à tous les États, conformément à leurs obligations en vertu de la Charte des Nations Unies et du droit international, de ne pas promulguer et appliquer, et d'abroger et invalider les lois et mesures ayant des effets extra-territoriaux affectant la souveraineté d'autres États. Le maintien du blocus, en contradiction avec l'opinion mondiale exprimée par l'Assemblée, nuit au multilatéralisme et à la crédibilité même de l'ONU.

En tant que plus grande démocratie du monde qui a une foi inébranlable dans le multilatéralisme, l'Inde est solidaire de la communauté internationale et rejette sans ambiguïté les lois nationales qui ont des effets extra-territoriaux. Les embargos entravent la pleine réalisation du développement économique et social par la population du pays touché, en particulier les enfants et les femmes. Ils entravent également la pleine jouissance des droits de l'homme, y compris le droit au développement, à la nourriture, aux soins médicaux et aux services sociaux, entre autres choses.

Les rapports successifs du Secrétaire général, y compris celui présenté cette année, ont établi que le blocus, notamment en raison de ses effets extraterritoriaux, avait des incidences négatives sur les Cubains et sur les efforts de développement entrepris par ce pays. Dans le même temps, nous voudrions saluer les progrès notables accomplis par le peuple cubain dans les domaines socioéconomiques et du développement, en particulier le classement élevé de Cuba dans l'Indice de développement humain et sa réalisation de plusieurs objectifs du Millénaire pour le développement.

Lorsqu'ils ont lancé le Programme de développement durable à l'horizon 2030, porteur de transformation, les dirigeants du monde entier ont là encore exhorté tous les États à s'abstenir de promulguer ou d'appliquer toute mesure économique, financière ou commerciale unilatérale contraire au

droit international et à la Charte des Nations Unies. Le maintien de l'embargo nuirait gravement à la capacité de Cuba de mettre en œuvre le Programme 2030 dans son intégralité. Les compétences de Cuba en matière de soins de santé, acquises en dépit des conditions qui lui sont imposées, lui ont permis de répondre rapidement, efficacement et de façon significative à l'appel lancé par l'Assemblée générale à tous les pays pour faire face à la crise de l'Ebola en Afrique.

Les contacts de personne à personne recèlent d'immenses possibilités pour ce qui est de favoriser la compréhension entre les deux pays. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour promouvoir un environnement exempt de sanctions et de blocus. L'Inde appelle de ses vœux la levée de l'embargo le plus rapidement possible et appuie le projet de résolution A/72/L.2 déposé par Cuba.

M. Llorentty Solíz (État Plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Avant de commencer ma déclaration, la Bolivie s'associe à ceux qui ont exprimé leur solidarité et leurs condoléances aux peuples des États-Unis, de la Belgique et de l'Argentine après le terrible attentat perpétré il y a quelques heures dans cette ville.

Nous voudrions tout d'abord saluer la présence parmi nous du camarade Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre des relations extérieures de Cuba, et de sa délégation.

Le rapport du Secrétaire général (A/72/94) met une fois de plus en évidence le rejet mondial du blocus économique, commercial et financier imposé arbitrairement et unilatéralement par les États-Unis d'Amérique au peuple cubain mais aussi à l'ensemble de la communauté internationale. Ce blocus nuit à la coopération internationale. Il nuit à la santé, à l'alimentation, il nuit à l'éducation et à la culture à Cuba, il nuit à son commerce extérieur, il nuit à l'investissements étranger. Il a également des incidences financières et bancaires sur la construction, le tourisme, les transports, l'aviation civile et l'industrie sucrière.

Le blocus est un exemple du caractère unilatéral de l'action des États-Unis dans le monde. En dépit du blocus, il n'en reste pas moins que Cuba est un exemple de développement social, un exemple de coopération, un exemple de solidarité.

Les États-Unis imposent unilatéralement un blocus injuste. Les États-Unis imposent unilatéralement un blocus illégitime. Les États-Unis imposent

unilatéralement un blocus immoral. Les États-Unis imposent unilatéralement un blocus illégal. Ce pays impose un blocus extraterritorial qui va à l'encontre des objectifs et des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Les États-Unis imposent un blocus qui viole les principes de souveraineté, de non-ingérence dans les affaires intérieures et de liberté du commerce et de la navigation. Les États-Unis imposent un blocus qui vise à saper le droit du peuple cubain à l'autodétermination ainsi que les efforts menés par son gouvernement pour lutter contre la pauvreté et l'inégalité.

Je tiens à saisir cette occasion pour rappeler les propos de Nelson Mandela, qui nous disait :

« Durant toutes les années que j'ai passées en prison, Cuba a été une source d'inspiration. Les victoires de Cuba ont brisé le mythe de l'invincibilité de l'opresseur blanc. Elles ont inspiré tous ceux qui luttèrent en Afrique du Sud à un moment clef du combat de notre pays pour libérer notre peuple du régime de l'apartheid. Quel autre pays peut se prévaloir de plus d'altruisme et de plus de solidarité avec les causes de la libération en Afrique que Cuba? Cuba était un exemple de dévouement et d'altruisme. »

Je tiens à répéter la dernière phrase de Nelson Mandela : Cuba était – et est – un exemple de dévouement et d'altruisme.

Ils veulent nous donner des leçons de démocratie. Ceux qui tourner le dos au droit international veulent nous donner des leçons de démocratie. Ceux qui pensent que le multilatéralisme est un théâtre veulent nous donner des leçons de démocratie. Ceux qui organisent des coups d'État veulent nous donner des leçons de démocratie. Ceux qui s'ingèrent dans nos processus politiques en toute impunité veulent nous donner des leçons de démocratie. Mais ils veulent également de nous donner des leçons sur les droits de l'homme. Ceux qui promeuvent et ont promu la torture veulent nous donner des leçons sur les droits de l'homme. Ceux qui ont transformé la base navale de Guantánamo en une prison illégale veulent nous donner des leçons sur les droits de l'homme. Ceux qui ont des prisons et des centres de détention clandestins partout dans le monde veulent nous donner des leçons sur les droits de l'homme. Ceux qui ne croient pas en la science et qui ne croient pas que les changements climatiques sont provoqués par l'activité humaine veulent nous donner des leçons sur le multilatéralisme.

Ils veulent nous faire croire qu'ils sont exceptionnels. Ce discours d'exceptionnalisme est non seulement dangereux et offensant, il porte non seulement atteinte aux buts énoncés dans la Charte des Nations Unies et à ceux de l'Organisation, il traduit également, comme le Président Evo Morales Ayma l'a dit lui-même, l'arrogance d'un gouvernement qui s'oppose à tous les peuples. Le Gouvernement des États-Unis n'est pas exceptionnel, bien qu'il soit unique en son genre. Ce gouvernement est responsable de cet embargo génocidaire sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Il est unique en son genre parce qu'il ne respecte pas le droit international. Il est unique en son genre parce qu'il n'est pas intéressé par le multilatéralisme. Il est unique en son genre parce qu'il agit dans l'impunité la plus flagrante.

Il est temps que l'Assemblée et l'Organisation des Nations Unies fassent respecter les décisions qu'elles ont prises. Une fois de plus, la Bolivie appuie résolument la résolution dont l'Assemblée est saisie. Toutefois, nous tenons à exprimer notre reconnaissance pour la solidarité, la merveilleuse solidarité qui a permis de sauver des centaines de milliers de vies dans mon pays, je veux parler de la solidarité du peuple cubain. Cette solidarité est manifeste non seulement dans ma région, mais aussi aux quatre coins du monde. Lorsque l'Ébola a frappé les pays africains, Cuba était là. Lorsque les ouragans ont frappé nos frères des Caraïbes, Cuba était là. Lorsque l'analphabétisme a frappé mon pays, Cuba était là. Cuba est là dans les endroits les plus reculés, avec ses médecins, ses plus de 50 000 médecins partout dans le monde. Cependant, plus important encore, Cuba est un exemple de dignité et de force inébranlable.

La Bolivie prie, réclame et exige que le blocus soit levé.

M. Awad (Égypte) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord exprimer nos condoléances et notre solidarité aux peuples et aux gouvernements des États-Unis, de l'Argentine et de la Belgique à la suite de l'incident tragique survenu hier à New York.

Ma délégation s'associe aux déclarations qui ont été prononcées par les représentants de l'Équateur, au nom du Groupe des 77 et de la Chine; du Venezuela, au nom du Mouvement des pays non alignés; de la Côte d'Ivoire, au nom de l'Organisation de la coopération islamique; et du Gabon au nom du Groupe des États d'Afrique. Qu'il me soit permis de faire les observations suivantes à titre national.

C'est un plaisir pour moi que de souhaiter la bienvenue au Ministre cubain des relations extérieures, M. Bruno Rodríguez Parrilla, et de l'assurer une fois de plus de l'appui et de la solidarité sans faille et indéfectibles de l'Égypte vis-à-vis du peuple et du Gouvernement cubains.

La politique unilatérale de sanctions imposées par les États-Unis d'Amérique à Cuba a eu de profondes répercussions sur la vie économique et sociale du peuple cubain, ainsi que sur ses moyens de subsistance. Elle compromet l'accès des Cubains aux produits alimentaires, aux médicaments, à l'éducation et à la technologie de pointe. Ce blocus unilatéral a eu une incidence néfaste sur des secteurs vitaux de l'économie cubaine. Il ne fait aucun doute que ce blocus, en place depuis plus de cinq décennies, sape la capacité de Cuba à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que les objectifs et les cibles qui sont énoncés dans ce Programme. Le blocus va à l'encontre de l'engagement pris par les États Membres de ne laisser personne de côté, qui est au cœur de notre action collective.

L'Égypte continuera à défendre les droits et les revendications du peuple cubain. Nous appelons à la levée de toutes les mesures coercitives imposées par les États-Unis à Cuba depuis les années 50. Nous espérons que les parties tireront parti des évolutions positives qui ont eu lieu en 2016 afin de normaliser les relations entre les deux pays sous tous leurs aspects.

Pour terminer, l'Égypte est favorable à la levée immédiate du blocus imposé à Cuba et réaffirme que continuer d'insister sur une erreur historique pendant des années n'est pas la solution.

M. Boukadoum (Algérie) (*parle en anglais*) : Hier, dans le sud de Manhattan, à quelques pâtés de maisons du siège de l'ONU, un terrible attentat terroriste a fait de nombreuses victimes. Bien entendu, nous condamnons fermement cette attaque. Nous rendons hommage aux victimes et nous présentons nos condoléances à nos collègues des États-Unis, de l'Argentine et de la Belgique. Il est grand temps de nous réorganiser, de combattre ce fléau, et pour ce faire, il faut que tout le monde se mobilise. Pour cette raison, ce débat se tient dans un contexte particulier.

Alors qu'au sein de l'Assemblée les membres de la communauté internationale ont unanimement salué l'évolution positive des relations entre Cuba et les États-Unis ces dernières années, espérant que les

mesures prises allaient ouvrir la voie à la normalisation des relations bilatérales et à la levée du blocus imposé à Cuba, nous constatons malheureusement que ce blocus a été non seulement maintenu mais a été renforcé.

L'Afrique s'est prononcée publiquement, de même que le Mouvement des pays non alignés, l'Organisation de la coopération islamique et même le Groupe des 77. Bien entendu, nous nous associons à leurs déclarations. L'Algérie continuera à faire entendre sa voix et à faire part de sa position à ses amis. Précisément parce que nous sommes amis, nous nous devons d'être francs. Par conséquent, nous réitérons notre position concernant le maintien de l'embargo économique, commercial et financier imposé unilatéralement à Cuba depuis plus de cinq décennies. Ces sanctions, dont nous estimons qu'elles sont injustifiées, non seulement exacerbent les souffrances du peuple cubain mais entravent également le développement économique de Cuba et ses efforts visant à parvenir au développement durable, notamment la réalisation des objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

*M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie),
Vice-Président, assume la présidence.*

L'adoption, chaque année, par les membres de l'Assemblée générale à une majorité écrasante d'une résolution appelant à la levée du blocus imposé à Cuba est un message dont on ne peut pas faire fi, car il reflète le vif souhait de la communauté internationale. Je tiens à rappeler que l'Algérie a toujours souligné que Cuba, comme tout autre État Membre, a le droit au libre exercice du commerce et à la liberté de navigation et a le droit de mener des échanges commerciaux avec n'importe quel partenaire économique, sur une base mutuellement convenue.

Par ailleurs, l'Algérie partage pleinement la position du Mouvement des pays non alignés, qui a toujours condamné l'imposition de mesures unilatérales ou de réglementations extraterritoriales qui entravent le développement des pays et toutes les formes de mesures économiques et commerciales coercitives. Cette position reflète nos principes en matière de politique étrangère.

L'Algérie estime que Cuba est plus qu'un ami qui nous a soutenus dans des moments difficiles. Cuba a agi ainsi dans de nombreuses régions du monde. À cet égard, je voudrais saluer l'engagement et la compétence indéniables des médecins cubains, qui se sont illustrés bien au-delà de leurs frontières. Par exemple, alors que beaucoup ont préféré se planquer, les médecins

cubains sont allés en Afrique pour s'attaquer à la crise d'Ebola. Ils l'ont fait en notre nom et pour le bien de la communauté internationale dans son ensemble, sans aucune rétribution.

Aujourd'hui plus que jamais, il importe de relancer la dynamique et de faire fond sur les acquis engrangés jusqu'à présent dans le cadre des relations entre Cuba et les États-Unis. En engageant un dialogue bilatéral constructif et respectueux dans le plein respect des principes du droit international et de la Charte des Nations Unies, il ne fait aucun doute que nous ouvrirons une nouvelle voie en vue de la normalisation totale des relations entre Cuba et les États-Unis, dans l'objectif ultime de lever ce blocus injustifié de longue date, et ce, dans l'intérêt des peuples des deux pays, de toute la région et du monde entier.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : À l'instar d'autres délégations, je voudrais tout d'abord exprimer nos sincères condoléances au peuple américain, pour les pertes en vies humaines résultant de l'attentat terroriste odieux et insensé perpétré hier. Nous présentons également nos condoléances à l'Argentine et à la Belgique, dont des citoyens ont perdu la vie à la suite de cet attentat terroriste.

Nous remercions le Secrétaire général d'avoir préparé le rapport sur la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique (A/72/94).

La position de la Fédération de Russie concernant les actions des États-Unis reste cohérente et inchangée. En guise de solidarité avec la majorité écrasante des membres de la communauté internationale, nous appuyons énergiquement la levée, d'urgence et dans toutes ses manifestations, du blocus imposé à Cuba par les États-Unis il y a de cela près de 60 ans. Le blocus imposé à Cuba est non seulement un vestige du passé, mais aussi un exemple flagrant d'ingérence grossière dans les affaires intérieures d'un État souverain via des sanctions, entravant le développement socioéconomique d'un État et nuisant aux intérêts et aux droits légitimes de ses citoyens à une vie décente, et incarnant de la sorte une politique contraire aux droits de l'homme et aux valeurs humanitaires.

Une telle pratique discriminatoire est à notre sens contreproductive, injuste et insensée. Nous la considérons comme un défi lancé à l'ensemble du système de relations internationales, car elle s'attaque aux fondements de la stabilité régionale et mondiale et

banalise le recours aux sanctions. La pression exercée depuis longtemps sur Cuba par les États-Unis est en train d'avoir un effet destructeur sur le processus d'intégration à large échelle de La Havane dans l'architecture financière et économique mondiale et sur la capacité de Cuba d'atteindre les objectifs de développement durable.

Nous avons jugé positive la décision prise par les États-Unis de s'abstenir le 26 octobre 2016 dans le vote sur la résolution 71/5 (voir A/72/PV.32), ce qui reflétait l'orientation générale prise par les États-Unis s'agissant de Cuba. Mais, après l'arrivée de la nouvelle Administration à Washington, le plein rétablissement des relations entre Cuba et les États-Unis n'a pu avoir lieu. Bien au contraire, nous avons observé une recul notable : absence de progrès sur des questions d'importance fondamentale pour les deux pays, tensions accrues dans les relations entre les deux États et, de manière générale, détérioration des liens qui étaient en train d'être établis entre les deux pays.

Aujourd'hui, nous entendons de nouveau une rhétorique hostile qui reflète l'esprit de la guerre froide. Plutôt que d'œuvrer à la normalisation, l'on a pris des mesures pour durcir le blocus et accroître les pressions politiques sur les dirigeants cubains, en se fondant sur des motifs fantaisistes. Les deux chambres de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie lancent chaque année un appel à l'Assemblée générale et aux parlements des États Membres de l'ONU leur demandant de condamner cette politique. Les textes de ces déclarations ont été distribués à l'Assemblée générale au titre du point 42 de l'ordre du jour.

Étant donné la situation actuelle, et conformément à sa position de principe, la Fédération de Russie votera pour le projet de résolution A/72/L.2 demandant la levée totale du blocus, se fondant en cela sur les principes fondamentaux énoncés dans la Charte des Nations Unies, tels que le respect de la souveraineté nationale, la non-ingérence dans les affaires intérieures d'États souverains ou la nécessité de régler les différends par des moyens pacifiques de sorte de ne pas menacer la paix et la sécurité et la justice internationales.

M^{me} Mejía Vélez (Colombie) (*parle en espagnol*) : Je m'associe aux condoléances qui ont exprimées aux Gouvernement et au peuple des États-Unis suite à l'ignoble attaque terroriste qui a eu lieu à New York, ville qui accueille le Siège de l'Organisation. Ces condoléances s'adressent aussi à l'Argentine et à la

Belgique, dont des citoyens ont été tués dans cette attaque.

La Colombie salue la présence du Ministre des relations extérieures de Cuba, M. Bruno Rodríguez Parrilla, et de toute sa délégation. Nous nous félicitons aussi du rapport du Secrétaire général (A/72/94), ainsi que de la convocation aujourd'hui de cet important débat durant lequel les Membres de l'ONU se prononcent sur la résolution adoptée pour la première fois en 1992, soit il y a 26 ans, et intitulée « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique » (résolution 47/19).

Ma délégation s'associe aux déclarations qui ont été faites par le représentant de l'Équateur, au nom du Groupe des 77 et la Chine; le représentant d'El Salvador, au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes; et le représentant de la République bolivarienne du Venezuela, au nom du Mouvement des pays non alignés.

Nous l'avons déjà dit dans cette salle, le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba est contraire au droit international ainsi qu'à l'esprit et la lettre des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Depuis l'adoption de la résolution 47/19 il y a 26 ans, la Colombie, à l'instar de tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes et de l'immense majorité des États Membres de l'ONU, a exprimé son appui sans réserve à Cuba en votant pour cette résolution. Cette décision atteste de notre position en faveur de la non-imposition de mesures coercitives unilatérales par des États et est fondée sur le droit international et le respect des principes d'indépendance politique, d'autodétermination des peuples, de non-intervention et de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays.

La Colombie réaffirme sa conviction que les États Membres doivent développer des relations de coopération et d'amitié fondées sur le multilatéralisme et le respect du principe d'égalité souveraine consacré au Chapitre I de la Charte des Nations Unies. Cet objectif renforcera certainement la confiance afin qu'ensemble et avec la plus grande détermination, nous affrontions les défis auxquels nous, les États, sommes confrontés au niveau international.

M. Matjila (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Avant de faire ma déclaration au nom du Gouvernement sud-africain, je voudrais transmettre mes condoléances les plus sincères aux États-Unis d'Amérique, à

l'Argentine et à la Belgique suite au tragique évènement qui a eu lieu hier dans le sud de Manhattan. Nos cœurs et nos prières vont aux familles endeuillées et à ceux qui luttent encore pour leur vie.

Nous saluons la participation du Ministre cubain des relations extérieures, S. E. M. Bruno Rodriguez Parrilla, à cet important débat, qui vise à mettre un terme au blocus de longue date.

L'Afrique du Sud s'associe aux déclarations faites par le représentant de l'Équateur, au nom du Groupe des 77 et la Chine; le représentant du Gabon, au nom du Groupe des États d'Afrique; et le représentant de la République bolivarienne du Venezuela, au nom du Mouvement des pays non alignés.

Nous prenons note du rapport du Secrétaire général (A/72/94) publié le 26 juillet, qui décrit l'état de la situation découlant du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba et à son peuple frère par les États-Unis d'Amérique. L'Afrique du Sud a aussi pris note de l'annonce faite le 16 juin concernant l'adoption d'une nouvelle politique vis-à-vis de Cuba, qui a signalé un revirement des États-Unis par rapport à la réconciliation et à l'amélioration des relations initiées entre Cuba et les États-Unis sous l'Administration Obama, et réaffirmé l'embargo imposé par une loi à Cuba par les États-Unis. Je tiens à exprimer notre déception du fait que le Gouvernement actuel des États-Unis a choisi une voie de régression dans la normalisation des relations avec Cuba, ce qui renforce l'isolement du peuple cubain et lui porte davantage préjudice.

L'Afrique du Sud a une position de longue date d'appui à la résolution sur la nécessité de mettre fin au blocus imposé à Cuba. En août 2014, le Parlement sud-africain a adopté une résolution demandant au Président des États-Unis de lever immédiatement le blocus et de dialoguer de façon plus résolue avec Cuba. C'est une position qui traduit le sentiment des Sud-Africains et des Africains.

Nous exhortons donc la communauté internationale à œuvrer de concert pour libérer Cuba des entraves politiques, économiques, commerciales et financières relevant du blocus que les États-Unis imposent à ce pays depuis plus d'un demi-siècle. Nous estimons que le blocus imposé par les États-Unis a été, et continue d'être, une parodie de justice, qui ne doit pas perdurer à l'époque contemporaine, en particulier depuis l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les effets néfastes des mesures

unilatérales et coercitives imposées par les États-Unis à des secteurs cruciaux de Cuba, tels que la santé publique, la nutrition et l'agriculture, les banques, le commerce, les investissements et le tourisme, privent le peuple cubain de ses droits de l'homme fondamentaux. Ils entravent également les efforts solidement documentés faits par Cuba pour atteindre le développement durable, y compris les objectifs de développement durable.

L'Afrique du Sud et Cuba jouissent de solides relations bilatérales et diplomatiques. Durant les 23 années qui se sont écoulées depuis l'avènement de la démocratie en Afrique du Sud, en 1994, nos relations diplomatiques avec Cuba sont un modèle réussi et exemplaire de coopération Sud-Sud. C'est une contribution aux relations et à la compréhension internationales. Notre coopération, appuyée par un ensemble d'accords bilatéraux portant sur un vaste éventail de domaines, a des avantages directs pour les populations des deux pays. Elle influence leurs moyens d'existence, leur développement et leur compréhension mutuelle, et elle sera davantage renforcée une fois que le blocus aura été levé.

Le blocus total, unilatéral et illégal imposé à Cuba par les États-Unis touche également le commerce bilatéral entre l'Afrique du Sud et Cuba, car l'application extraterritoriale des sanctions contre des pays tiers a empêché des entreprises sud-africaines de bénéficier des possibilités de commerce et d'investissement avec Cuba. L'Afrique du Sud s'associe donc à la communauté internationale pour condamner cette action unilatérale et exhorte les États-Unis d'Amérique à prendre les dispositions nécessaires pour abroger immédiatement ces mesures inhumaines.

Ces mesures sont contraires à l'esprit de la Charte des Nations Unies et aux buts et principes qui y sont énoncés, en particulier les principes d'égalité souveraine des États et de non-ingérence dans les affaires intérieures des États Membres. Les lourdes restrictions économiques et financières qui entravent le développement économique et social de Cuba et exacerbent donc davantage les difficultés et la souffrance du peuple cubain sont inacceptables.

C'est dans ce contexte que la République sud-africaine réaffirme son soutien inconditionnel à l'application de ce projet de résolution. Nous demandons encore une fois à la communauté internationale de redoubler d'efforts pour promouvoir un dialogue constructif et transparent entre les deux pays, afin de réaliser les objectifs énoncés dans toutes les

résolutions pertinentes de l'ONU déjà adoptées sur cette question et de garantir le progrès durable du peuple cubain. Nous tenons à prier les pays tiers d'appuyer également Cuba et sa population en abrogeant toutes les lois et réglementations nationales qui contribuent à faire barrage au développement de Cuba et à l'épanouissement de ses habitants.

Agissons de concert dans la solidarité mondiale pour mettre fin au blocus, et votons pour le projet de résolution visant à lever le blocus imposé à Cuba, comme nous l'avons fait à une majorité écrasante en 2016. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser passer cette occasion historique. C'est le moment d'agir.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine condamne l'attentat qui a eu lieu hier dans la ville de New York, présente ses condoléances aux familles endeuillées des victimes et exprime sa compassion aux personnes blessées.

La Chine s'associe à la déclaration qui a été faite par le représentant de l'Équateur au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

En 2015, le Sommet des Nations Unies pour le développement a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, inaugurant ainsi une ère nouvelle pour la cause mondiale du développement durable et mettant le cap sur le développement de tous les pays et sur la coopération internationale à cette fin. La mise en œuvre du Programme 2030 est la tâche fondamentale du monde entier dans le domaine du développement. Tous les pays doivent adhérer aux principes de consultations approfondies, de contributions conjointes et de partage des avantages, et collaborer afin de relever les défis, de créer de nouvelles possibilités et de rechercher de nouveaux facteurs de développement. Ils doivent utiliser leurs atouts respectifs pour s'entraider et obtenir des résultats mutuellement bénéfiques et gagnant-gagnant. Étant donné ces ambitions, le blocus économique et les sanctions imposés par les États-Unis à Cuba doivent prendre fin immédiatement.

Pendant 26 années consécutives, l'Assemblée générale a adopté, à une écrasante majorité, la résolution intitulée « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique », en exhortant tous les États à respecter la Charte des Nations Unies et les principes du droit international et à abroger ou annuler toutes les lois et mesures ayant des effets extraterritoriaux qui portent atteinte à la souveraineté d'autres États ou aux

intérêts légitimes d'entités ou de personnes relevant de leur juridiction, ainsi qu'à la liberté du commerce et de la navigation.

Il est regrettable, toutefois, que les années passent sans que ces résolutions ne soient véritablement appliquées et que le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis soit toujours en place. Il s'agit là d'une violation des buts et principes consacrés par la Charte et des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale. Le blocus a entraîné des pertes économiques et financières considérables pour Cuba, en faisant obstacle aux efforts que le peuple cubain déploie pour réaliser les objectifs de développement durable, notamment l'élimination de la pauvreté. Le blocus a porté atteinte au droit à la survie et au développement du peuple cubain, et perturbé les relations économiques, commerciales et financières autrefois normales entre Cuba et d'autres pays.

La Chine s'est toujours prononcée en faveur du respect du droit des pays de choisir en toute indépendance leur propre système et leur mode de développement, et est opposée à l'imposition de sanctions unilatérales de nature militaire, politique, économique ou autre contre un État tiers. Elle a strictement respecté et appliqué les résolutions pertinentes. Nous avons maintenu avec Cuba des relations économiques et commerciales, les deux pays ont procédé à des échanges de personnel et intensifiant leur coopération dans de nombreux domaines sur une base amicale et mutuellement avantageuse réalise. Cela répond au souhait de nos deux peuples et sert le développement économique et social de Cuba.

Actuellement, le monde connaît de grandes évolutions, transformations et adaptations. La paix, le développement, la coopération et les résultats avantageux pour tous sont devenus la tendance de notre époque. Les échanges et la coopération sur un pied d'égalité entre les pays font partie de cette tendance générale, et le dialogue entre égaux et les consultations amicales représentent la meilleure façon de régler les différends.

Le rétablissement récent des relations diplomatiques entre les États-Unis et Cuba a constitué une étape importante vers la normalisation de leurs relations. La Chine espère que les États-Unis et Cuba poursuivront leurs progrès dans la normalisation de leurs relations, que les États-Unis abrogeront intégralement et dans les meilleurs délais leur politique de blocus contre Cuba et que les États-Unis et Cuba établiront

des relations normales, conformément aux buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et aux normes fondamentales régissant les relations internationales. Cela répond aux intérêts communs des États-Unis et de Cuba et de leurs peuples, contribuera à la paix et à la stabilité sur tout le continent américain et bénéficiera au développement commun de la communauté internationale.

La Chine votera encore une fois pour le projet de résolution (A/72/L.2) présenté par Cuba au titre de ce point de l'ordre du jour.

M. Sandoval Mendiola (Mexique) (*parle en espagnol*) : Le Mexique se joint aux expressions de sympathie exprimées à l'Argentine, la Belgique et les États-Unis pour la perte de leurs ressortissants, victimes innocentes de l'acte terroriste qui a eu lieu dans cette ville hier. Qu'ils reçoivent l'expression de la solidarité du peuple et du Gouvernement mexicains.

Nous nous félicitons de la présence à l'Assemblée du Ministre des relations extérieures de Cuba et nous remercions le Secrétaire général d'avoir présenté son rapport sur la question dont nous sommes saisis aujourd'hui (A/72/94).

Le Mexique participe à nouveau au débat sur la nécessité de mettre fin au blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique, convaincu que les relations internationales doivent promouvoir la paix et l'harmonie entre les États, tout en favorisant la prospérité de nos peuples. La croissance économique régionale, le développement durable et le règlement pacifique des différends, dans un cadre de respect mutuel, sont des éléments essentiels du bon voisinage. Fort de cette conviction, le Mexique a soutenu le processus de normalisation des relations entre Cuba et les États-Unis.

Le Mexique réitère son rejet des actions unilatérales contre la République de Cuba, y compris l'imposition, depuis plus de cinq décennies, d'un blocus économique, commercial et financier, car cela va à l'encontre des principes sur lesquels reposent les relations d'amitié et de coopération entre les États, des principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et qui ont même été approuvés par l'Assemblée générale.

Le Mexique exhorte fraternellement les deux Gouvernements à trouver le moyen de résoudre leurs différends par le dialogue, dans un cadre de respect mutuel et de reconnaissance réciproque de leur souveraineté.

Le Mexique est convaincu que la levée du blocus économique, commercial et financier permettrait à Cuba d'actualiser son modèle économique et social et d'avoir accès au système financier international. Cela contribuerait à sa reconstruction rapide après le passage de l'ouragan Irma et favoriserait tout naturellement les échanges commerciaux et les investissements dans la région.

Le Gouvernement mexicain appuie le processus de mise à jour du modèle économique et social de Cuba, l'assistance technique, l'échange d'expérience et la formation étant essentiels à la mise en oeuvre des réformes économiques, tout en reconnaissant que ce processus générerait des perspectives de développement pour la société cubaine. Nous saluons les actions menées par le Gouvernement cubain pour s'acquitter de ses engagements internationaux en matière de développement, car il place le développement social au centre de ses politiques, de ses stratégies et de ses programmes publics. Cuba s'est fermement engagée à respecter le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Mexique et Cuba partagent une relation historique et profonde; c'est pourquoi le Gouvernement mexicain réitère son amitié et sa solidarité avec le peuple cubain et sa volonté de continuer à travailler ensemble sur des questions d'intérêt commun.

M^{me} Flores Herrera (Panama) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, qu'il me soit permis d'exprimer la solidarité du Gouvernement panaméen suite aux pertes en vies humaines malheureuses et irréparables causées par l'attentat perpétré hier dans cette ville. Nous adressons nos plus sincères condoléances aux peuples et aux Gouvernements des États-Unis d'Amérique, d'Argentine et de Belgique et réitérons avec eux la plus ferme condamnation de ces actions brutales et injustifiables qui violent l'intégrité de l'être humain et la stabilité de la communauté mondiale.

En ce qui concerne la question dont nous sommes saisis, je voudrais féliciter le Ministre des relations extérieures, M. Bruno Rodríguez Parrilla, et la délégation cubaine qui l'accompagne pour cet examen du projet de résolution A/72/L.2.

Ma délégation souscrit aux déclarations faites au nom du Groupe des 77 et de la Chine, de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes et du Mouvement des pays non alignés. Nous souhaitons faire quelques observations à titre national.

Conformément à la position historique que nous avons adoptée sur la question, le Panama va voter encore une fois pour le projet de résolution intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique » parce que nous sommes convaincus qu'il doit être levé d'urgence afin de favoriser le développement du peuple cubain.

Comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général publié sous la cote A/72/94, nous avons noté qu'en tant que Membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies et défenseur de la paix, le Panama entretient des relations amicales et de coopération avec tous les États sur la base de l'inclusion et du respect des principes de justice et de droit international. À cet égard, le Panama conserve aujourd'hui l'optimisme avec lequel, au cours du septième Sommet des Amériques en 2015, nous avons été témoins du rétablissement des relations diplomatiques entre les Gouvernements des États-Unis et de Cuba, et ce faisant, de la possibilité de mettre fin à cette distanciation, pour le bénéfice commun de toute notre région.

En septembre dernier, dans cette même salle, au sujet des relations entre Cuba et les États-Unis, le Président Juan Carlos Varela a déclaré :

« Aujourd'hui, à l'approche du Sommet des Amériques à Lima, nous devons adopter un comportement constructif, ouvert au dialogue afin d'analyser les défis de la région et maintenir la paix sociale et l'unité du continent ». (A/72/PV.7, p.18).

En votant à nouveau pour la levée du blocus économique, commercial et financier contre Cuba, le Panama vote également pour la reprise du dialogue nécessaire entre les États-Unis et Cuba, enjoignant les deux parties à continuer à avancer vers la réalisation d'un programme commun. En ajoutant notre voix à celles de la grande majorité des nations, le Panama réaffirme son attachement au multilatéralisme, moyen légitime de résoudre les différends entre États.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : C'est un réel privilège pour moi que de donner la parole au Ministre des relations extérieures de Cuba, S.E. M. Bruno Rodríguez Parrilla, qui va présenter le projet de résolution A/72/L.2.

M. Rodríguez Parrilla (Cuba) (*parle en espagnol*) : Au nom du peuple et du Gouvernement cubains, je voudrais exprimer au peuple et au Gouvernement des États-Unis, au maire Bill de

Blasio, au Gouverneur Andrew Cuomo et aux autres autorités de New York, ainsi qu'à ses citoyens et, en particulier, aux familles des victimes, nos plus sincères condoléances suite à l'acte terroriste commis hier après-midi. J'exprime également mes sincères condoléances aux peuples et aux Gouvernements argentins et belges.

Je condamne avec la plus grande fermeté les déclarations irrespectueuses et offensantes faites par l'Ambassadrice des États-Unis auprès de l'ONU contre Cuba et contre le Gouvernement cubain il y a quelques minutes, ainsi que l'ingérence des États-Unis dans nos affaires. Je lui rappelle que les États-Unis, un pays dans lequel sont commises des violations flagrantes des droits de l'homme qui suscitent une profonde préoccupation au sein de la communauté internationale, n'ont pas la moindre autorité morale pour critiquer Cuba, un petit pays solidaire dont le rôle international a été largement reconnu et dont le peuple est noble, travailleur et amical.

Elle a parlé au nom du dirigeant d'un empire responsable de la plupart des guerres qui sont menées dans le monde aujourd'hui et dans lesquelles des innocents sont assassinés, un empire qui est un facteur décisif de l'instabilité sévissant dans le monde et des menaces gravissimes pesant sur la paix et la sécurité internationales, un empire qui foule aux pieds le droit international et la Charte des Nations Unies, qu'elle vient d'invoquer avec beaucoup de cynisme.

L'Ambassadrice des États-Unis s'est trompée dans la première phrase de sa déclaration : cela ne fait pas 55 ans, mais 26 sessions de l'Assemblée générale qui se sont tenues et plus d'un siècle qui s'est écoulé depuis l'origine des événements dont nous débattons aujourd'hui. Elle ment. Elle utilise le style qui prévaut aujourd'hui dans la politique des États-Unis. Tout a commencé avant l'existence même de la nation cubaine. Lorsque le peuple cubain a pris les armes pour la première fois en 1868, l'appétit d'annexion et de domination par ce qui était et est aujourd'hui l'empire des États-Unis s'était déjà déchaîné.

En 1898, se servant d'un prétexte, comme il est d'usage dans l'histoire moderne des États-Unis – l'explosion du navire *Maine* dans un port cubain – les États-Unis sont entrés dans le pays en tant qu'alliés des forces d'indépendance cubaines, puis ont occupé le pays en tant qu'envahisseurs, imposé l'amendement Platt et mis fin à l'indépendance et à la souveraineté de Cuba. Ils ont occupé par trois fois le pays militairement et imposé 60 années de domination absolue, qui ont pris fin le 1^{er} janvier 1959 avec l'entrée

de l'armée rebelle à La Havane et le triomphe de la révolution cubaine, qui, à ce jour, livre les mêmes combats que ceux qui inspirent son peuple depuis plus de 100 ans.

Elle ment. Elle a prononcé une phrase, attribuant à une source prétendument cubaine une déclaration sur la crise dite d'octobre, ou la crise des missiles de Cuba. Je l'invite à nous dire qui est sa source – qui est son auteur – et à en apporter la preuve. On dirait l'un des tweets qui prolifèrent dans ce pays en ces temps de haine, de division et de politique sordide.

Avec le triomphe de la révolution cubaine, le Gouvernement des États-Unis s'est fixé un objectif : le changement de régime. La politique annoncée par le Président Trump le 16 juin n'est pas nouvelle, c'est la même politique, une vieille politique ancrée dans le passé.

Elle a mentionné l'illustre Ambassadeur des États-Unis, Adlai Stevenson. Elle a omis de dire que c'était lui qui, trompé par son propre gouvernement, a eu le triste devoir de montrer, lors d'une séance du Conseil de sécurité, des photographies de prétendus avions cubains portant l'emblème des Forces aériennes cubaines, qui, le 15 avril, ont bombardé la ville de La Havane, causé d'immenses destructions et servi de prélude à l'attaque de l'invasion de Playa Girón, la baie des Cochons. Ces bombardements et le mensonge involontaire de l'Ambassadeur Stevenson, qui avait été dupé par son gouvernement, se sont produits avant même la proclamation de la nature socialiste de la révolution cubaine.

Elle a parlé de la crise d'octobre. Ces jours-ci, nous entendons parler de l'assassinat du Président Kennedy et de la déclassification de documents. Cela fait trop longtemps que l'on cache la vérité au peuple des États-Unis. Que l'on déclassifie l'ensemble de ces documents! Cela dit, si elle veut parler de ces questions, je lui suggère de lire l'ouvrage de l'agent de la CIA Antonio Veciana, *Trained to Kill : The Inside Story of CIA Plots against Castro, Kennedy, and Che*, dans lequel il rend compte de sa réunion avec l'agent de la CIA David Phillips et Lee Harvey Oswald à Dallas au cours de la troisième semaine de septembre 1963. C'est une histoire de mensonges et d'agressions que l'opération Northwoods et l'opération Mangouste. Des informations récemment déclassifiées montrent qu'à l'époque, les États-Unis avaient 261 000 soldats prêts à envahir Cuba. Il y avait plus de 700 agents présents sur la base la plus importante de la CIA en Floride, de fait, la base la plus

importante de son histoire jusqu'à la création d'une base encore plus grande à Saïgon.

Elle utilise un style qui rappelle le procès d'Alice au pays des merveilles : le jugement d'abord, le procès ensuite.

Je parle au nom de mon peuple et au nom de ceux qui ne peuvent pas désigner nommément le Président Trump et l'Ambassadrice des États-Unis, mais qui partagent mon sentiment et pensent comme moi.

Elle a au moins reconnu l'isolement total des États-Unis dans cette salle et dans le monde. Ils sont seuls lorsqu'il s'agit de l'embargo contre Cuba. Elle traite par le mépris le poids de la vérité, elle sous-estime la force d'une idée juste dans les profondeurs d'une cave, qui est plus puissante qu'une armée, comme le disait José Martí. Dans une lettre inachevée qu'il portait en son cœur, il disait :

« Je suis désormais chaque jour en danger de donner ma vie pour mon pays et pour mon devoir (...) d'empêcher à temps, par l'indépendance de Cuba, que les États-Unis ne s'étendent dans les Antilles et ne s'abattent, avec ce surcroît de force, sur nos terres d'Amérique ».

Tout a commencé il y a bien plus longtemps que 26 ans, bien plus longtemps que 55 ans. En sus de l'agression militaire, de la fabrication de prétextes, des plans d'invasion directe, des mesures visant à asphyxier notre économie, du terrorisme d'État, de la déstabilisation et de la subversion, il y avait une proposition contenue dans le tristement célèbre mémorandum du Sous-Secrétaire d'État adjoint Lester Mallory, signé le 6 avril 1960. Les États-Unis se sont proposés « de provoquer le désenchantement et le découragement par l'insatisfaction économique et la pénurie [...] en refusant « tout financement et approvisionnement à Cuba, ce qui réduirait les revenus monétaires et les salaires réels et provoquerait la famine, le désespoir et le renversement du gouvernement » dans ce mémorandum. Telle est l'origine du blocus imposé à Cuba.

Cependant, le 17 décembre 2014, le Président Raul Castro Ruz et le Président Barack Obama ont surpris le monde en publiant un communiqué porteur d'espoir, et le Président des États-Unis est allé jusqu'à déclarer que le blocus était un fiasco, qu'il était périmé, qu'il était inefficace quant aux objectifs que poursuivait son pays, qu'il portait préjudice au peuple cubain et qu'il isolait le Gouvernement des États-Unis. Il a ensuite déclaré qu'il était incapable de faire progresser les intérêts

de son pays, insensé, irréaliste et un fardeau pour ses concitoyens.

Toutefois, il n'a jamais reconnu que ce blocus constituait une violation flagrante, massive et systématique des droits de l'homme du peuple cubain – ce que l'Ambassadrice des États-Unis a omis cyniquement de dire il y a quelques heures – ainsi qu'une violation du droit international ou un acte de génocide au titre de la Convention de Genève et n'a pas renoncé non plus au droit que s'arrogé son pays de nous asservir.

Il avait toutefois déclaré à plusieurs reprises qu'il était décidé à recourir à ses prérogatives présidentielles et à œuvrer avec le Congrès américain pour obtenir la levée de ce blocus. L'abstention des États-Unis en 2016 au cours du vote sur cette résolution à l'Assemblée a été un reflet pratique de cette volonté du Président Obama, une abstention dont l'Ambassadrice des États-Unis vient de se moquer.

Durant cette période-là, les relations diplomatiques, le dialogue et la coopération dans des secteurs d'intérêt mutuel avaient enregistré des progrès sensibles. En revanche, le blocus s'était maintenu tel quel pour l'essentiel, même si l'Administration Obama avait adopté quelques mesures visant à en modifier l'application d'une façon très limitée, mais toutefois positive. Ainsi, même si les citoyens des États-Unis n'avaient toujours pas le droit de faire du tourisme à Cuba – ce qui constitue une violation des droits et libertés des étudiants américains, ce que l'Ambassadrice des États-Unis a également omis de mentionner –, les autorisations de voyage dans les catégories préétablies avaient été élargies, ce qui était bon signe. Des résultats tangibles ont également été obtenus en matière de coopération bilatérale, avec des avantages mutuels, dans des domaines très importants comme la lutte contre le terrorisme, le trafic de drogue et la criminalité cybernétique.

Le 16 juin, le Président Donald Trump a affirmé que le blocus constituait un axe fondamental de sa politique envers notre pays et a annoncé un train de mesures visant à le durcir. Devant un parterre composé, entre autres, de partisans aigris de Fulgencio Batista, d'annexionnistes et de terroristes, le Président américain a prononcé un discours anachronique, hostile et digne de la pire époque de la guerre froide, en donnant comme prétexte des violations présumées des droits de l'homme à Cuba pour justifier le renforcement du blocus. Ce matin, dans cette même salle, nous avons entendu les échos de ce discours.

Le Président Trump n'a aucune autorité morale pour remettre Cuba en cause. Il est à la tête d'un gouvernement de millionnaires qui applique des mesures sauvages contre les familles à bas revenus, les pauvres, les minorités et les immigrants. Il poursuit un programme qui attise la haine et la division. Il prône, sous couvert de patriotisme, un exceptionnalisme dangereux et le suprémacisme, qui ne feront que provoquer plus de violence. Il fait fi de l'appui exprimé par ceux qui l'ont élu – les deux tiers des Américains et des Cubains résidant aux États-Unis – à la levée du blocus.

La politique corrompue du Président des États-Unis, prise en otage par ce qu'on appelle les intérêts particuliers, à savoir les intérêts et l'argent des entreprises, l'absence de garanties en matière d'éducation, de santé et de sécurité sociale, les restrictions à la syndicalisation et la terrible discrimination fondée sur le sexe portent préjudice aux citoyens américains. Le recours à la torture; les meurtres d'Afro-Américains par la police; le massacre des civils par l'armée américaine; le recours aveugle et sur la base de la discrimination raciale à la peine de mort; les meurtres, la répression et la surveillance des immigrés par la police; la séparation des familles; la détention ou l'expulsion des mineurs; et les mesures brutales dont l'administration menace les enfants d'immigrants en situation irrégulière qui ont grandi et ont été élevés aux États-Unis méritent d'être condamnés. C'est un gouvernement qui a perdu le vote populaire.

L'Ambassadrice des États-Unis nous a fait part de son rêve. Je préfère revenir sur le rêve de Martin Luther King, qui a dit :

« Je rêve qu'un jour, cette nation se lèvera et vivra pleinement la véritable réalité de son credo [...] que tous les hommes sont créés égaux [...] que la cloche de la liberté sonne ».

L'Ambassadrice des États-Unis est venue nous dire qu'elle est consciente que l'avenir de l'île est entre les mains du peuple cubain. Elle ment catégoriquement. Cela n'a jamais été le cas, tout au long de l'histoire. C'est une histoire de tentatives d'imposer la domination et l'hégémonie à Cuba.

La politique annoncée par le Président américain se propose de ramener les relations bilatérales à un passé de confrontation, tout simplement pour servir les intérêts sordides de l'extrême droite américaine et ceux d'une minorité mécontente et fossile d'origine cubaine en Floride. Dans le memorandum présidentiel qui

définit la politique des États-Unis envers Cuba figurent, entre autres mesures, de nouvelles interdictions concernant les relations économiques, commerciales et financières des entreprises américaines avec les entreprises cubaines. Il restreint également la liberté de circulation des citoyens américains, puisqu'il élimine les voyages individuels dans le cadre des catégories d'échanges « interpersonnels » et renforce les mesures de surveillance sur les autres visiteurs en provenance des États-Unis.

Ces dernières semaines, le Président Donald Trump a réitéré à quatre reprises que son administration ne lèvera pas le blocus tant que Cuba n'opérera pas des changements au niveau interne. Aujourd'hui, nous réaffirmons que Cuba n'acceptera jamais les conditions et impositions. Nous rappelons au Président et à son ambassadrice que cette politique, appliquée par une dizaine de ses prédécesseurs, n'a jamais fonctionné et qu'elle ne fonctionnera jamais. Comme les autres, elle rejoindra les oubliettes de l'Histoire.

Plus récemment, alléguant des problèmes de santé de quelques diplomates en poste à La Havane, l'Administration des États-Unis a, sans posséder la moindre preuve concernant les causes et origines de ces problèmes et sans attendre les résultats des investigations en cours, adopté de nouvelles mesures politiques contre Cuba, aggravant ainsi le blocus et lésant l'ensemble des relations bilatérales.

Entre autres mesures, elle a suspendu la délivrance de visas aux voyageurs et migrants à son consulat de La Havane, ce qui enfreint le droit des citoyens de voyager librement et de visiter les États-Unis d'Amérique pour une brève période de temps, comme l'ont fait cette année plus de 163 000 Cubains, ou entrave sérieusement la réunification de familles dans le cadre de l'accord bilatéral qui prévoit la délivrance d'au moins 20 000 visas d'immigration par an. Par ailleurs, le fait que les voyageurs doivent obtenir un entretien dans les consulats états-unien de pays tiers et que les émigrants doivent se présenter à la section consulaire de Bogota encherira énormément les démarches et les interdit à une bonne part d'entre eux. On n'a pas entendu parler de leurs droits dans les discours faits aux États-Unis.

Porter préjudice aux personnes et aux familles pour atteindre des objectifs politiques en violation de l'ordre constitutionnel cubain est injustifiable. Le Gouvernement des États-Unis, afin de limiter les voyages et de causer des préjudices au tourisme

international à Cuba, a aussi émis une mise en garde infondée et retorse aux Américains pour qu'ils évitent de visiter notre pays.

En expulsant sans la moindre justification le personnel de notre consulat général à Washington, le seul existant aux USA, ils ont limité gravement ses capacités de prêter service aux voyageurs étatsuniens, et notamment aux résidents Cubains qui ont absolument le droit de visiter leur pays et d'avoir avec lui des relations normales.

L'Administration américaine a aussi réduit arbitrairement le personnel de notre ambassade, ce qui a eu pour conséquence la fermeture de son bureau économique-commercial, dans le but politique retors de priver d'interlocuteurs les entreprises étatsuniennes qui souhaitent explorer les possibilités d'affaires existant encore dans le cadre restreint du blocus.

Il n'est pas surprenant, après avoir écouté ce qu'a dit l'Ambassadeur ici et, avant elle, ses chefs, que le Président des États-Unis ignore le soutien international unanime aux avancées enregistrées au plan bilatéral, aujourd'hui remises en cause, et à l'exigence similaire de lever immédiatement, de façon absolue et sans conditions le blocus.

Comme le Président Raúl Castro Ruz l'a dit le 14 juillet,

« Nous réaffirmons que n'importe quelle stratégie qui prétendrait détruire la Révolution, que ce soit par la coercition et les pressions, que ce soit par des méthodes subtiles, est vouée à l'échec... Cuba est décidée à continuer de négocier avec les États-Unis les questions bilatérales en souffrance, à condition que ce soit sur des bases d'égalité et de respect de la souveraineté et de l'indépendance de notre pays, et de poursuivre un dialogue respectueux et une coopération sur des points d'intérêt commun avec l'Administration étatsunienne.

Cuba et les États-Unis peuvent coopérer et coexister en respectant leurs différences et en favorisant tout ce qui est bénéfique aux deux pays et aux deux peuples, mais qu'on n'attende pas pour autant que notre pays fasse des concessions sur des points qui relèvent essentiellement de sa souveraineté et de son indépendance... qu'il transige sur ses principes ou qu'il accepte des conditions, de quelque type qu'elle soient, ce

que nous n'avons jamais fait au cours de notre histoire. »

Aujourd'hui, pour la trente-sixième fois d'affilée, Cuba soumet à l'Assemblée générale le projet de résolution intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ». Ce document prend, dans la conjoncture actuelle, une importance spéciale, compte tenu du recul qu'impliquent les mesures prises par la nouvelle Administration étatsunienne.

Le blocus constitue le plus grand obstacle au développement économique et social de notre pays et à la mise en oeuvre de notre Plan national, lequel s'inscrit dans le droit fil du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il constitue la principale entrave au développement des relations économiques, commerciales et financière de Cuba avec les États-Unis et avec le reste du monde. D'après les calculs rigoureux faits par des institutions cubaines, le blocus a, d'avril 2016 à avril 2017, causé à l'économie cubaine des pertes se chiffrant à 4 milliards 305 millions de dollars. Pour qu'on se fasse une idée de l'incidence réelle de ces pertes, il suffit de dire qu'elles représentent environ le double de l'investissement direct étranger dont Cuba a besoin pour promouvoir le développement substantiel de son économie.

Les pertes accumulées se montent à 822 milliards 280 millions de dollars, compte tenu de la dépréciation de l'or. À prix courants, elles équivalent à 130 milliards 178 millions de dollars. Des dizaines de banques de pays tiers ont été victimes durant cette dernière période de la traque persistante à laquelle les États-Unis se livrent contre nos transactions financières. Le blocus est contraire au droit international et son application agressivement extraterritoriale lèse la souveraineté de tous les États, ainsi que des intérêts économiques et entrepreneuriaux sous toutes les latitudes.

Ce que l'Ambassadrice n'a pas dit c'est que le blocus constitue une violation flagrante, massive et systématique des droits humains des Cubains et s'avère un acte de génocide aux termes de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, de 1948. Il entrave la coopération humanitaire internationale que Cuba offre à 81 pays du Sud. Les dommages humains que cette politique a causés sont incalculables. Il n'existe aucune famille cubaine ni aucun service social à Cuba qui n'ait été touché par les privations et les conséquences qu'entraîne le blocus.

L'émigration cubaine souffre aussi de discriminations et de préjudices.

Au cours de l'année écoulée, MediCuba S.A., société cubaine importatrice et exportatrice de produits médicaux, a effectué plusieurs demandes à 18 entreprises des États-Unis pour acheter du matériel, mais ces dernières ont refusé ou n'ont jamais répondu. D'autres, comme la société Promega, des États-Unis, bien connue pour l'élaboration de trousseaux de diagnostic permettant de déterminer la charge virale chez les patients porteurs du VIH/sida ou les patients souffrant de l'hépatite C ou de maladies rénales, a refusé en juin de vendre ses produits à MediCuba, au motif des sanctions commerciales du Département du Trésor, qui le lui interdisent.

Au cours du même mois, et sous le même prétexte, l'on a reçu de la société New England Biolabs Inc. un refus d'approvisionnement à Cuba. Cette entreprise commercialise une large gamme d'enzymes, telle la protéinase K, un réactif qui permet de dépister des maladies virales comme la fièvre de dengue, le virus Zika et la fièvre de Chikungunya, ainsi que d'autres enzymes polyvalentes pour diagnostiquer les malformations congénitales du fœtus et pour déterminer la compatibilité entre les donneurs d'organes et les patients devant recevoir des greffes du rein, de la moelle osseuse ou du foie, entre autres. Ayant recours au même argument, cette société a refusé de livrer à Cuba des fournitures de nature totalement humanitaire.

En avril, le fournisseur allemand Eckert & Ziegler Radiopharma a refusé de vendre à MediCuba le générateur Ge-68/Ga-68 Gallia Pharm et ses composantes. Cet équipement est utilisé pour diagnostiquer le cancer de la prostate. D'après cette société, il n'était pas possible de fournir ce produit à Cuba, ni directement ni par l'intermédiaire d'un pays tiers, car le blocus l'en empêchait.

Le service de cardiologie de l'hôpital de chirurgie clinique Hermanos Ameijeiras a impérieusement besoin d'un dispositif d'assistance circulatoire pour le traitement du choc cardiogénique, la cardiologie interventionnelle et l'électrophysiologie, qui permettent de réanimer une personne en état d'arrêt cardiaque et de prolonger la vie du patient. La société Abiomed, des États-Unis, le leader sur le marché mondial dans ce domaine, dispose du système Impella, qui est idéal pour traiter de telles affections. En septembre 2016 et en février de cette année l'entreprise MediCuba a pris contact avec cette société afin d'étudier la possibilité

d'intégrer le dispositif dans le système de santé à Cuba; cependant, aucune réponse n'a été obtenue à ce jour.

Nous remercions vivement tous les gouvernements et peuples, les parlements, les forces politiques et mouvements sociaux, les représentants de la société civile, et les organisations internationales et régionales qui ont contribué par leur voix et par leur vote, année après année, à confirmer qu'il était juste et urgent de lever le blocus. Nous exprimons aussi notre gratitude à la grande majorité du peuple des États-Unis pour son appui à ce noble objectif.

C'est une offense à la conscience de l'humanité que l'Ambassadrice des États-Unis ait évoqué de manière interventionniste et inacceptable le Gouvernement bolivarien du Venezuela. Cela offense l'héroïque peuple vénézuélien, son union civilo-militaire et le Gouvernement bolivarien et chaviste dirigé par le Président Nicolás Maduro Moros. Le Gouvernement des États-Unis ment quand il déclare que le Venezuela est une menace contre sa sécurité nationale. Curieusement, le Venezuela est la première réserve certifiée d'hydrocarbures de la planète. Comme l'écrivait le libérateur Simón Bolívar, les États-Unis semblent destinés par la providence à affliger de misère le continent américain au nom de la liberté. Je réplique à l'Ambassadrice en reprenant les paroles de Bolívar.

À Cuba, nous sommes au milieu d'un processus électoral propre et constitutionnel, où les sièges d'élu ne s'achètent pas, où les intérêts particuliers ne prévalent pas et où il n'y a pas de campagnes mensongères soumises à l'argent. Ce sont des élections où l'on ne manipule pas la volonté des électeurs, des élections où l'on n'attise pas les divisions et la haine.

Nous remercions tout particulièrement tous ceux qui ont exprimé leur inquiétude et leur opposition relatives aux mesures coercitives annoncées par le Gouvernement actuel des États-Unis. Le peuple cubain ne renoncera jamais à bâtir une nation souveraine, indépendante, socialiste, démocratique, prospère et durable. Grâce au consensus de notre peuple et grâce, en particulier, à l'engagement patriotique des jeunes Cubains, nous persisterons dans notre lutte anti-impérialiste et dans la défense de notre indépendance, pour laquelle sont déjà tombés des dizaines de milliers de Cubains et en faveur de laquelle nous avons couru les plus grands risques, comme nous l'avons prouvé à Playa Girón et face à toutes les menaces. Nous serons éternellement fidèles à l'héritage légué par José Martí et Fidel Castro Ruz.

Notre peuple suit avec espoir le présent débat. En son nom, je demande aux membres de voter pour le projet de résolution A/72/L.2, sur la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Nous allons maintenant examiner le projet de résolution A/72/L.2.

Avant de donner la parole aux représentants qui souhaitent expliquer leur vote avant le vote, je rappelle aux délégations que les explications de vote sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

Mme Sison (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis croient que le peuple de Cuba mérite un pays stable, prospère et démocratique. Nous soutenons fermement son droit à déterminer librement son propre avenir. C'est le Gouvernement cubain, et non les États-Unis, qui continue de priver le peuple cubain de cette aspiration. Nos sanctions contre Cuba ne sont qu'une partie de notre effort global visant à aider tous les Cubains à exercer librement leurs droits de l'homme et leurs libertés fondamentales et à choisir leur propre destin. Pour cette raison, nous voterons contre le projet de résolution contenu dans le document A/72/L.2 et nous nous y opposerons fermement.

Chaque année, le Gouvernement cubain utilise ce projet de résolution pour faire des États-Unis son bouc-émissaire afin de leur imputer la responsabilité de ses propres échecs politiques. Le Gouvernement cubain continue d'isoler son peuple tout en en rejetant de manière fallacieuse la faute sur le blocus. En fait, Cuba est actuellement l'une des économies les plus restrictives au monde, résultat direct de la politique de son gouvernement. Quelle que soit la politique des États-Unis, l'économie cubaine ne prospérera pas jusqu'à ce que le Gouvernement cubain autorise un marché du travail libre, permette aux entrepreneurs cubains d'avoir les mains libres, respecte les droits de propriété intellectuelle, libère l'accès à l'information par Internet, ouvre ses monopoles d'État à la concurrence privée et adopte des politiques macroéconomiques saines.

Les États-Unis restent un grand ami de longue date du peuple cubain. Notre politique met l'accent sur la promotion des droits de l'homme et de la démocratie sur l'île tout en veillant à ce que notre engagement profite au peuple cubain et non à son régime dictatorial. Notre politique met l'accent sur l'engagement avec le peuple

cubain afin de lui donner le soutien et les outils dont il a besoin pour avancer en dépit des obstacles imposés par son propre gouvernement.

Les États-Unis continuent d'appeler le Gouvernement cubain à permettre à la population de Cuba de jouir de la liberté politique et économique. Le Gouvernement cubain poursuit ses tactiques faites de détentions motivées par des considérations politiques, de harcèlement et de violence policière contre ceux qui réclament pacifiquement la liberté des prisonniers politiques et qui plaident en faveur d'un changement politique et social positif. Ces pratiques vont à l'encontre des libertés d'expression et de réunion pacifique garanties par la Constitution cubaine.

Ce projet de résolution est une distraction par rapport aux vrais problèmes auxquels le peuple cubain est confronté. Par conséquent, les États-Unis s'y opposent fermement. Même si les États-Unis levaient l'embargo aujourd'hui, les Cubains ne pourraient pas réaliser leur potentiel sans d'importantes réformes politiques, économiques et sociales de la part de leur propre gouvernement. Nous encourageons cet organe à soutenir la volonté de tous les Cubains de déterminer leur propre avenir et de jouir de leurs droits de l'homme et de leurs libertés fondamentales. Cela ferait avancer les principes consacrés dans la Charte des Nations Unies et les buts pour lesquels l'Organisation des Nations Unies a été créée. Le peuple cubain ne mérite pas moins et les États-Unis continueront à mener des politiques qui l'aideront dans sa quête de liberté réelle et de démocratie véritable.

M^{me} Rubiales de Chamorro (Nicaragua) (*parle en espagnol*) : Nous tenons à remercier notre frère, le Ministre des relations extérieures de Cuba, le camarade Bruno Eduardo Rodriguez Parrilla, pour ses paroles qui ne manquent jamais de toucher le cœur des peuples. Nous remercions la délégation cubaine sœur d'être avec nous aujourd'hui et de partager des données qui confirment, une nouvelle fois, la violation des droits de l'homme de tout un peuple par le blocus économique, financier et commercial imposé à Cuba. Aujourd'hui, nous ratifions notre accompagnement, notre solidarité et notre profonde amitié avec le peuple de Martí, et de Fidel et Raúl Castro Ruz.

Cinquante-huit ans après le triomphe de la Révolution cubaine menée par Fidel, presque un an après son passage à l'immortalité, nous ressentons profondément son départ. En même temps, son héritage historique continue de croître entre nous et tous ses

enseignements exaltent la lutte pour la liberté, la dignité, le rétablissement des droits des peuples d'Amérique latine et des Caraïbes et du monde. Nous voulons aussi dire nos pensées, nos prières et notre solidarité à tous les frères cubains touchés par le passage de l'ouragan Irma.

Près de 60 ans après la résistance acharnée du peuple cubain contre l'imposition de la loi honteuse des États-Unis qui a mis en place le blocus en vue de détruire les principes de la Révolution cubaine et d'empêcher les progrès d'une nation, Cuba, notre sœur, reste un symbole d'humanisme et un exemple de solidarité et de développement social, culturel et scientifique dans le monde. Cuba résiste avec fierté, défend sa souveraineté, son autodétermination et sa révolution socialiste. Comme le dit notre président, le Commandant Daniel Ortega Saavedra, Cuba est là, ferme, inflexible et intransigeante. Cette détermination de Cuba a conduit l'Assemblée générale à voter à la quasi-unanimité la levée du blocus, mais le blocus continue, et les mesures positives prises par le Président Obama pour atténuer les tensions entre les États-Unis et Cuba et normaliser les relations entre les deux pays ont malheureusement été inversées.

Nous saluons la déclaration du Gouvernement cubain, qui réaffirme sa volonté de poursuivre le dialogue respectueux et la coopération sur les questions d'intérêt commun, ainsi que la négociation sur des questions bilatérales pendantes avec le Gouvernement des États-Unis d'Amérique. Nous espérons que, comme le dit clairement le Gouvernement cubain dans son message, les États-Unis reprendront le chemin emprunté par le Président Obama afin d'avancer définitivement vers la levée du blocus imposé à Cuba.

L'Amérique latine et les Caraïbes exigent que le Gouvernement des États-Unis mettent fin une fois pour toutes et immédiatement au blocus contre Cuba, restituent au peuple cubain son territoire de Guantanamo et acceptent la volonté de nos peuples de vivre en paix, sans ingérence et dans un climat de relations amicales et de respect mutuel entre toutes nos nations.

Je voudrais conclure en citant les paroles du Président Daniel Ortega Saavedra, qui a dit que le jour viendra où le blocus imposé par l'empire contre Cuba sera vaincu par un monde multipolaire, un monde où le pôle de l'unité latino-américaine et des Caraïbes aura décidé de briser ce blocus et où l'immense majorité des peuples de notre planète voteront chaque année – comme ils le feront aujourd'hui – aux Nations Unies pour exiger la fin de ce blocus. Par conséquent,

le Nicaragua votera, avec beaucoup de fierté, comme toujours, pour le projet de résolution A/ 72/L.2 présenté par la délégation cubaine.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :

Nous avons entendu le dernier orateur au titre des explications de vote avant le vote.

L'Assemblée générale va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/72 /L.2 intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ».

Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour :

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Kiribati, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne,

République centrafricaine, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

Votent contre :

États-Unis d'Amérique, Israël

Par 191 voix contre 2, le projet de résolution est adopté (résolution 72/4).

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :

Avant de donner la parole aux orateurs au titre des explications de vote, je rappelle que les explications de vote sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M^{me} Lind (Estonie) (*parle en anglais*) : Avant de passer à notre explication de vote, je voudrais ajouter notre voix à celle de tous les autres pour condamner l'attaque terroriste perpétrée à New York le 31 octobre. Nos pensées sont avec tous ceux qui ont été touchés.

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. L'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange membre de l'Espace économique européen, se rallient à la présente déclaration.

Le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis a un effet préjudiciable sur la situation économique du pays et des incidences négatives sur le niveau de vie du peuple cubain. Les efforts de redressement et de reconstruction après les ravages causés par l'ouragan Irma cet automne

pourraient également être entravés. Le commerce extérieur et l'investissement étranger joueront un rôle crucial pour mettre le pays sur la voie d'une croissance durable. C'est pourquoi l'Union européenne considère que la levée de l'embargo pourrait faciliter l'ouverture de l'économie cubaine dans l'intérêt du peuple cubain.

L'Union européenne estime que le meilleur moyen d'apporter des changements positifs à Cuba passe par une coopération plus étroite à tous les niveaux – Gouvernement, économie et société civile – mais aussi par le biais d'échanges de personne à personne. C'est pourquoi nous regrettons profondément que la nouvelle Administration des États-Unis ait annoncé son intention de réintroduire des restrictions à leurs relations avec Cuba. Les propositions visant à limiter les déplacements individuels non seulement réduiraient les possibilités de dialogue avec le peuple cubain, mais nuiraient également au secteur privé naissant de Cuba, qui a le plus bénéficié de ces visites de particuliers.

Au-delà des conséquences néfastes de l'embargo sur les citoyens cubains, les sanctions unilatérales imposées par les États-Unis, conjuguées à d'autres mesures administratives et judiciaires unilatérales, portent également atteinte aux intérêts économiques de l'Union européenne. Nous nous sommes toujours fermement opposés à toute mesure de ce type, en raison de leurs effets extraterritoriaux sur l'Union européenne, en violation des règles du commerce international communément acceptées. Nous ne pouvons pas accepter que des mesures imposées unilatéralement entravent nos relations économiques et commerciales avec Cuba. C'est pourquoi le Conseil des ministres de l'Union européenne a adopté un règlement et une action commune pour protéger contre toute ingérence et tout problème induit les ressortissants, les entreprises et les organisations non gouvernementales de l'Union européenne résidant, travaillant ou opérant à Cuba.

Il est crucial que les États-Unis continuent de pleinement respecter et mettre en œuvre l'accord conclu lors du sommet entre l'Union européenne et les États-Unis, qui s'est tenu à Londres en mai 1998. Cet accord prévoit des dérogations aux titres III et IV de la loi Helms-Burton, un engagement du Gouvernement des États-Unis à s'opposer à l'avenir à l'adoption de lois à caractère extraterritorial de ce type et un accord concernant les disciplines à observer en vue de renforcer la protection des investissements.

Pour l'Union européenne, des portes ouvertes et une collaboration plus étroite constituent la voie à suivre avec Cuba. Aujourd'hui, nous célébrons le début de l'application à titre provisoire de l'accord de dialogue politique et de coopération entre l'UE et Cuba, qui a été signé l'an dernier. Cet accord, qui assoira nos relations bilatérales sur de nouvelles bases juridiques solides, définit un programme de coopération essentiel avec Cuba qui nous permettra d'appuyer et d'aider ce pays sur la voie de la réforme et de la modernisation.

Nous allons également renforcer le dialogue et la coopération sur des questions sur lesquelles nous avons encore des différences fondamentales. À cette fin, l'accord de dialogue politique et de coopération prévoit un dialogue sur les droits de l'homme en tant que pilier essentiel de nos relations. Nous renouvelons notre appel au Gouvernement cubain pour qu'il accorde pleinement à ses citoyens les droits et libertés civils, politiques et économiques internationalement reconnus, notamment la liberté de réunion, la liberté d'expression et le libre accès à l'information, ratifie le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, et, à la suite de la visite du Rapporteur spécial des Nations Unies sur la traite des êtres humains, invite d'autres rapporteurs à se rendre à Cuba.

À la différence des réalisations de Cuba en matière de soins de santé et d'éducation, la lenteur des progrès accomplis pour moderniser l'économie entrave gravement le développement économique de Cuba. Dans ce contexte, nous espérons que les réformes économiques et sociales seront élargies et mises en œuvre d'une manière qui réponde aux préoccupations fondamentales de la population cubaine.

Avec l'accord de dialogue politique et de coopération, l'Union européenne offre à Cuba un partenariat cohérent et fiable pour appuyer ses réformes économiques et sociales, son développement durable et sa recherche de solutions communes aux problèmes mondiaux, tout en continuant de promouvoir la démocratie et le respect des droits de l'homme. Nous sommes d'avis que le blocus imposé par les États-Unis ne contribuera en rien à promouvoir ces objectifs, mais qu'il fait, au contraire, obstacle à leur réalisation. Dans ce contexte, les États membres de l'Union européenne ont voté à l'unanimité pour la résolution 72/4.

M. Kim in Ryong (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : La délégation de la République populaire démocratique de Corée a voté

pour la résolution 72/4, intitulée « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique », conformément à la position de principe du Mouvement des pays non alignés et du Groupe des 77. Ma délégation condamne le blocus imposé à Cuba par les États-Unis, qui constitue une atteinte à la souveraineté de Cuba en vertu de la Charte des Nations Unies et un crime contre l'humanité, les droits de l'homme et la civilisation.

Chaque année depuis 25 ans – depuis 1992 pour être précis –, une résolution a été adoptée condamnant l'embargo économique imposé à Cuba, mais les États-Unis font mine de l'ignorer. La résolution d'aujourd'hui a été adoptée par tous les États Membres, à l'exception des États-Unis et d'Israël, ce qui montre clairement le consensus qui prévaut au sein de la communauté internationale concernant son opposition à l'embargo économique contre Cuba. La nouvelle politique anticubaine de l'Administration Trump ne fait que perpétuer la politique stérile de blocus des États-Unis qui est en place depuis la fondation de la République de Cuba, une politique qui menace la souveraineté et le droit à l'existence du peuple et du Gouvernement cubains, et entrave le développement normal de la région.

La réalité met en évidence l'hypocrisie des États-Unis, qui appellent à la mise en œuvre des résolutions de l'ONU et réclament à cor et à cri le respect de l'état de droit et la démocratie dans le monde tout en mettant en œuvre la politique « l'Amérique d'abord », une politique arbitraire, despotique et arrogante, qui accorde plus d'importance à la loi fédérale des États-Unis qu'à la Charte des Nations Unies, sacrifiant ainsi les autres pour servir leurs propres intérêts. Cependant,

comme par le passé, l'Assemblée générale a adopté la résolution 72/4 à une écrasante majorité, démontrant ainsi son appui et sa solidarité au Gouvernement et au peuple cubains dans leur juste combat. Ce faisant, la communauté internationale exprime également sa condamnation de la politique « l'Amérique d'abord ».

Les États-Unis ont manipulé le Conseil de sécurité pour qu'il dénonce les essais nucléaires, les tirs de missiles balistiques et les lancements de satellites effectués par la République populaire démocratique de Corée en les qualifiant de menace à la paix et à la sécurité internationales. Ses résolutions imposant des sanctions, adoptées au moyen de procédés malhonnêtes, n'ont fait que motiver la République populaire démocratique de Corée à devenir une puissance dotée d'armes nucléaires et de missiles à part entière, reconnue comme telle par le monde entier. De même, les sanctions économiques imposées par les États-Unis à Cuba ne feront que motiver le peuple cubain à construire un pays plus puissant.

Une fois de plus, ma délégation saisit cette occasion pour exprimer son ferme appui et sa solidarité au Gouvernement et au peuple cubains qui luttent pour défendre leur dignité et leur souveraineté nationales et pour instaurer l'unité et la coopération dans la région face aux sanctions unilatérales imposées par les États Unis.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Nous avons entendu le dernier orateur au titre des explications de vote à la présente séance. Nous entendrons les orateurs restants à 15 heures dans cette salle.

La séance est levée à 13 h 10.